



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3782 du Vendredi 13 Avril 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Liturgie

Mgr Abagna Mossa clôture le séminaire de formation liturgique

(P.8)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse».

Mardi 17 Avril 2018, Notre-Dame de Lourdes de Sibiti (Diocèse de Nkayi)

La Rédaction.

Médard, notre ami

Au fil des heures, les indices s'accroissent et tendent à conforter un tableau de réel désespoir : Médard Samba Tsinda n'est plus ! L'hypothèse de mort par noyade dans le fleuve Congo semble de plus en plus plausible. Des pêcheurs l'auraient vu et auraient conversé avec lui aux Cataractes quelques heures avant le drame, jeudi 5 avril. D'autres auraient entraperçu un corps flottant et vêtu d'un pantalon Jean bleu. Même la famille qui tient son deuil à Diata, à Brazzaville, semble s'être résolue à n'espérer qu'une seule chose, que son corps soit retrouvé pour des funérailles dignes. Nous préparons une page de témoignages pour notre prochain numéro et reviendrons sur un deuil qui nous touche au plus près.

La Semaine Africaine

Banque

Le siège de la BSCA Bank a été officiellement inauguré



La coupure du ruban symbolique par le Président de la République

(P.3)

Interview d'Andrea Mazzella, Ambassadeur d'Italie au Congo

Soutenir le processus de paix dans le Pool pour le rendre irréversible

(P.5)




HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Pierre-Michel Nguimbi, architecte des Systèmes d'Informations, ancien ministre, ancien député et ancien ambassadeur

«Je suis heureux de ce que Dieu m'a donné»

(P.4)



Avis d'Appel d'Offres

N°001/ECG/DG/2018

**POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES BUREAUTIQUES ET DES IMPRIMES COURANTS NECESSAIRES
A L'EXPLOITATION DE ECOBANK CONGO POUR 2018**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un avis d'Appel d'Offres pour la fourniture des consommables bureautiques et des imprimés courants nécessaires à l'exploitation de son activité courant l'exercice 2018.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 20/04/2018 à 17 heures 15 minutes.

Fait à Brazzaville, le 05/04/2018.

La Direction Générale



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

ANNONCE RELATIVE A LA REPUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la republication de l'avis d'appel d'offres ci-dessous:

Republication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/004/2018-gd-sa pour la fourniture de l'assurance «Responsabilité civile automobile du parc du HCR au Congo» et «Corps de plaisance pour la flotte nautique du HCR au Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 25 avril 2018 à 17 h 00.

Brazzaville, le 10 avril 2018

Section Approvisionnements



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AON N°: 2018/0837/ASECNA/DGRP/CO/AAC

1. Dans le cadre de l'habillement de son personnel au titre de l'année 2018, la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo, lance un Appel d'Offres Ouvert National en vue de passer un marché financé par son budget de fonctionnement 2018, suivant le lot unique ci-dessous:

Lot unique: Fourniture tenues de travail pour le personnel ADG, ENA, IRE, IGC, MTO, et Tertiaires de Brazzaville, Ollombo et Ouesso.

2. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à partir du 18 avril 2018 à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis exclusivement en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB neuve et vierge leur appartenant.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante: Bureau du Chargé Approvisionnement et Achats de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville Congo, Téléphone: (+242) 05 649 46 39.

4. Date limite de remise des offres: toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard le 21 mai 2018 à 12 heures précises, heure locale (GMT+1). Une garantie de soumission fera partie intégrante de l'offre, sous forme de garantie bancaire à première demande délivrée par une banque de la place ou d'un chèque certifié à

l'ordre de l'ASECNA d'un montant au moins égal à 2% du montant maximum annuel du lot.

5. Toute offre devra être transmise en même temps que les échantillons des différents articles composant le lot unique. Ces échantillons, dûment listés, en nombre et type, sont gratuits et en aucun cas ils ne pourront être facturés par le Soumissionnaire. Une offre sera rejetée si le Soumissionnaire n'a pas déposé les échantillons demandés ou si ceux-ci sont incomplets. La qualité des échantillons, d'une part, conformément aux spécifications techniques contenues dans le DAO, et le coût total de l'offre seront un élément déterminant du choix du Soumissionnaire à retenir. L'attributaire sera tenu de livrer les fournitures conformes aux échantillons initialement déposés. Toute livraison fera l'objet d'une comparaison pour conformité avec les échantillons avant que ces derniers soient remis au soumissionnaire.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis. L'offre sera établie en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies. Aucune offre arrivée hors délai, présentée par télécopie ou de manière électronique ne sera acceptée.

7. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants munis des mandats dûment signés) qui le désirent, aura lieu le même jour, 21 mai 2018 à 13 heures précises, heure locale (GMT+1) dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo

Joachim TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

Banque

Le siège de la BSCA Bank, officiellement inauguré par le chef de l'Etat

Le président de la République a procédé mardi 10 avril 2018 à Brazzaville, à l'inauguration du siège de la banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank). Plusieurs personnalités congolaises et chinoises étaient présentes, dont la vice-présidente de la Banque agricole de Chine, actionnaire majoritaire, Guo Ningning. Située à l'ancien site de la piscine Caïman, au centre-ville, cette banque va porter son capital à 70 milliards F. CFA. Au cours de l'inauguration, un échantillon de travailleurs chinois et congolais a été décoré par le président Denis Sassou-Nguesso.

D'une superficie totale du terrain acquis de 11000m² et d'une superficie du bâtiment de 23000m², cet immeuble dispose de huit cents postes de travail. Débutés le 20 août 2015, les travaux de sa construction ont pris fin le 31 octobre 2017. «Hauteur du bâtiment 72m (R+15), capacité du parking souterrain 80 véhicules incluant les parkings mécaniques avec voitures superposées, probablement une grande première au Congo. Autonomie énergétique: trois groupes électrogènes dont un de 1500 KVA et deux de 500 KVA chacun. Capacité de la salle de conférences: 150 personnes; une salle informatique ultra moderne qui nous permet désormais de traiter

les opérations de la banque. Capacité de notre restaurant :150 personnes; une salle du conseil d'administration pouvant contenir 50 participants. Nous invitons donc nos clients à venir déposer en toute sécurité leurs objets de valeur (diamant, acte de mariage, bijoux, titre foncier, etc.)», a expliqué Roger Rigobert Andely, président du conseil d'administration de la banque. Le coût total des travaux est de 35 milliards de francs CFA incluant le bâtiment, les équipements et les travaux municipaux d'assainissement des alentours. Pour Roger Rigobert Andely, cet immeuble est conforme à la stratégie de développement à long terme de la BSCA Bank.



Le siège de BSCA Bank

«Aujourd'hui, ce bâtiment abrite le siège de la banque pour le Congo, demain, il abritera le siège de la banque pour la zone CEMAC et après demain pour toute l'Afrique. Nous misons sur l'Afrique émergente et nous avons construit notre siège continental une fois pour toutes», a-t-il indiqué. Roger Rigobert Andely a rappelé que la BSCA Bank a lancé ses activités en 2015. «Elle a ouvert l'an dernier, un siège à Pointe-Noire et un autre à Brazzaville où elle a construit des agences à Bacongo et Poto-Poto. La banque a installé

trente distributeurs et guichets automatiques de billets en 2017 contre deux en 2016. Elle prévoit cette année l'installation de cinquante distributeurs supplémentaires. Le nombre d'agents est passé de 71 en 2016 à 90 en 2017, dont 75% de Congolais. Les activités de la banque ont connu un accroissement. Les dépôts de la clientèle ont atteint cent cinq milliards de francs CFA en 2017, contre soixante milliards en 2016. Les crédits au secteur privé sont passés de vingt-six milliards de francs CFA en 2016 à quatre-vingt douze mil-

liards en 2017», a-t-il ajouté. Toutefois, il a indiqué que les premiers bénéficiaires de la banque sur l'exercice comptable clos au 31 décembre 2017 sont de 1,7 milliard de francs CFA, après une perte de quatre cents cinquante deux milliards de francs CFA en 2016. «Nous sommes donc en avance sur notre business-plan qui prévoyait les premiers bénéficiaires à fin 2018», a-t-il affirmé. La vice-présidente de la Banque agricole de Chine a promis de soutenir l'augmentation du capital de la BSCA Bank.

Pascal AZAD DOKO

Dissolution de la SNE et de la SNDE

Le Gouvernement pourra-t-il éviter les tensions sociales?

Initiés par le Gouvernement, les deux projets de loi portant dissolution de la SNE et de la SNDE ont été adoptés par les deux chambres du Parlement. Seuls les députés de l'opposition se sont abstenus ou ont voté contre. Les parlementaires ont décidé de se prononcer dans le sens de l'approche gouvernementale.

Créée en 1967, la SNE a évolué pendant longtemps en situation de quasi-monopole, nonobstant la réforme du cadre juridique et institutionnel du secteur de l'énergie effectuée en 2003. En dépit des lourds investissements consentis par l'Etat dans les infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et malgré l'assistance technique qu'elle a obtenue grâce à un financement de l'Etat, les performances techniques, commerciales et managériales de l'entreprise ne se sont guère améliorées. Pour le Gouvernement, la société présente, à ce jour, un lourd déficit d'exploitation cumulé résultant de piètres performances, notamment en matière de distribution et de commercialisation, obligeant l'Etat à la subventionner continuellement. Par ailleurs, «le contexte de resserrement budgétaire actuel ne garantit pas que la SNE continuera de recevoir des contributions financières suffisantes pour faire face à ses besoins urgents, notamment

en matière de maintenance et d'entretien des équipements», a expliqué Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'Energie et de hydraulique. Face à cette contrainte, le Gouvernement a opté pour une structure plus opérationnelle, «vers la création d'une société anonyme de droit OHADA, pour un mode de gestion privé avec une dimension commerciale plus affirmée», a fait savoir le ministre qui pense que la SNE ne parvient pas à délivrer, au plan de la qualité et de la quantité, le service public pour lequel elle a été instituée. Pour preuve, près de la moitié de la consommation de la SNE n'est pas facturée. «La tenue des fichiers clients étant approximative, les consommations de l'Etat et de ses démembrements n'étant pas systématiquement évaluées. La facturation au forfait dominante ainsi que l'application extensive de la gratuité à des personnalités et aux agents de la société obèrent lourdement les finances de la société. En 2016, la SNE a réalisé un déficit d'environ 45 milliards de francs CFA», a-t-il constaté.



Serge Blaise Zoniaba.

A la différence de l'établissement public industriel et commercial, le statut de la nouvelle société anonyme permettra à l'entreprise, selon Serge Blaise Zoniaba, «de s'insérer plus facilement dans le contexte concurrentiel actuel qu'impose la libéralisation de ce secteur d'activité, et d'accéder à des ressources financières autres que publiques». La SNE doit être dissoute, pour être remplacée par une nouvelle société à créer sous forme de société anonyme avec conseil d'administration. «Cette nouvelle société, qui pourrait avoir une autre dénomination, aura la charge de gérer le patrimoine public de l'électricité, par le biais des contrats de déléga-

tion de service public conclus entre l'Etat et les opérateurs publics ou privés», a souligné le ministre de l'Energie et de hydraulique.

«En cas de non-satisfaction des performances d'un opérateur et en attendant que l'Etat en désigne un autre, la future société de patrimoine pourra intervenir directement comme exploitant, afin de garantir la continuité du service public d'électricité. Si elle intervient, la dissolution de l'établissement public SNE n'aura aucune conséquence sur le plan social, car son patrimoine et son personnel seront transférés de plein droit à la nouvelle société. Les clauses relatives au transfert du personnel seront fixées dans un cahier des charges signé par l'Etat et la nouvelle société. Mais en fonction des impératifs dictés par la réforme, la nouvelle société créée pourra organiser les formations de reconversion professionnelle, afin d'adapter son personnel aux exigences d'une société anonyme qui aspire à des performances en matière de gestion du service public de l'électricité», a fait remarquer le ministre qui, par ailleurs, a fait comprendre que des tests de sélection seront organisés à l'issue de ces formations. «On ne peut pas mettre à la porte une quantité d'expertise, alors que nous savons que ce sont toujours les mêmes électriciens et plombiers qui iront rendre

Editorial

Le Pool dans la paix

Tout le monde désormais semble se satisfaire de l'accord de paix signé dans le Pool le 23 décembre dernier. Les hostilités ont effectivement cessé dans ce département et tous les efforts sont faits pour tourner l'absurde page d'un irrédentisme sanglant qui ne peut revendiquer aucun exploit, si ce n'est celui du nombre des morts et des destructions d'une région qui ne demandait qu'à vivre ; qu'à partager le sort national des huit autres départements du pays. L'Histoire répartira les responsabilités. Elle se fera sans doute aider par une vraie justice qui dira les torts et impartira les sanctions. En attendant, la paix qui se met en place a besoin d'être accompagnée par la Nation. Elle a besoin d'être soutenue par la communauté internationale. D'être consolidée par les gestes concrets d'une fin de guerre. Par la démobilisation de ceux auxquels il faudra bien concéder le titre de combattants et même de partenaires dans la paix qu'ils ont inutilement troublée.

Reconstruire les villages du Pool détruits, restaurer les dignités piétinées, reprendre le fonctionnement des services normaux de l'Etat, quelles que soient leurs insuffisances et lacunes, sont des impératifs. Tous les secteurs de la vie sociale au Pool sont appelés à fonctionner dans la normalité, pas dans l'exception. Mais il n'y a aucun bouton à appuyer pour y arriver. Il n'y eut d'ailleurs aucune manette actionnée lorsque Ntumi se crut investi de la mission insensée de se lancer sur le sentier de guerre le 4 avril d'il y a deux ans.

Dans ce journal, un des partenaires les plus assidus de la coopération congolaise depuis des années, l'Italie, s'exprime par son ambassadeur Andrea Mazzella (page 5). Il était au guidon – oui, pas au volant ! – de la caravane de la paix que le ministre Hugues Ngouelondele a eu la bonne idée de faire arriver sous forme d'une bordée de cyclistes à Kinkala pour la Journée nationale du sport (voir notre précédente édition). Ce fut un symbole significatif de notre volonté «d'y arriver». Mais d'autres symboles devront suivre. Un d'eux sera le constat d'inanité de toute entreprise visant à détruire des biens et des êtres pour réclamer un plus de démocratie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

La Semaine Africaine vous donne un aperçu objectif de la vie en Afrique et dans le monde.

ce service public, soit dans la société anonyme, soit dans les sociétés qui seront créées à travers la société anonyme avec des contrats de concession», a-t-il précisé. Il en est de même pour la SNDE qui enregistre de lourds déficits d'exploitation cumulés résultant de piètres performances, notamment en matière de distribution et de commercialisation, obligeant l'Etat à la subventionner continuellement. En clair, cette société, créée également en 1967, ne parvient pas à délivrer, au plan de la qualité et de la quantité, le service public pour lequel elle a été instituée. En 2016, la SNDE a fait des pertes d'environ 3,3 milliards de F.CFA. Si les agents de cette société dissoute seront en principe reversés à la société anonyme qui sera créée après la disso-

lution, le sort des journaliers et temporaires reste confus. «Ils n'ont pas des contrats en bonne et due forme avec la SNDE. Le transfert de plein droit à une nouvelle société est subordonné à l'existence d'un contrat de travail entre l'agent et la société dissoute», a fait remarquer le ministre. A signaler que dans l'examen de ces deux projets, les commissions des Lois et affaires juridiques des deux chambres du Parlement avaient, pour plus d'éclaircissements, auditionné la direction générale et le syndicat des travailleurs de ces sociétés qui ont exprimé leur indignation sur le fait qu'ils n'avaient pas été associés par le Gouvernement dans le processus des réformes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Pierre-Michel Nguimbi, architecte des Systèmes d'Informations, ancien ministre, ancien député et ancien ambassadeur

«Je suis heureux de ce que Dieu m'a donné»

Nous nous sommes entretenus la semaine passée avec Pierre-Michel Nguimbi. Plusieurs fois ministre, plusieurs fois ambassadeur, tantôt sous Pascal Lissouba, tantôt sous Denis Sassou-Nguesso, il est un homme sur lequel on a du mal à placer une étiquette. Est-il de la majorité présidentielle, de l'opposition, en réserve de la République? Avec son langage à lui de fin lettré - ce qui ne lui vaut pas que des amitiés de la part de ceux qui lui tressent une image de pédant - il nous a reçus chez lui. Sourire, livres et ordinateur: sans doute l'image de l'ermite moderne qui a tout vu, mais qui refuse de fuir les problèmes du monde dans une grotte. Entretien.

****Depuis votre retour du Sénégal où vous avez assumé les fonctions d'ambassadeur, on ne vous voit presque plus. Qu'êtes-vous devenu?**

* Avant toute chose, je remercie La Semaine Africaine pour avoir bien voulu me rechercher et me retrouver. C'est une démarche fraternelle de grande délicatesse de votre part et je vous en remercie. En poste à Dakar durant presque cinq années, c'est donc naturellement que j'ai accepté de quitter le Congo et appris à disparaître des écrans radars congolais, même si depuis Dakar, nous avons souvent communiqué, à travers des multiples activités de l'ambassade, notamment lors des commémorations du 15 août. Il avait plu au Président de la République de me décharger de mes fonctions d'ambassadeur du Congo au Sénégal, depuis janvier 2017. Le 16 septembre de la même année, j'ai présenté mes adieux au Président sénégalais et quitté le Sénégal dans la foulée. Depuis, j'ai renoué avec ma famille qui était restée au Congo et mes amis, de même que je prends du plaisir à réfléchir sur les problématiques de l'heure et d'avenir du Congo et de l'Afrique tout en ayant une priorité marquée sur ce qui est désormais possible à un homme comme moi, au regard de mon parcours, d'initier ou de clore, afin de faire des années qui viennent des opportunités d'actions placées sous le sceau de la sagesse, de la fraternité, de la justice et de la solidarité. Voyez-vous, c'est comme une bénédiction. Pour la première fois de ma vie, je suis sans engagement professionnel, ni politique ni communautaire. C'est une alerte et un signal que j'appréhende, surtout maintenant comme un message divin pour remercier Dieu le tout-puissant, ma famille et tous ceux qui, à l'instar des Présidents Lissouba et Sassou-Nguesso, m'ont accordé leur confiance et élevé aux hautes fonctions d'Etat.

****En attendant, certainement, un nouveau poste ?**

* Non. Je pense qu'il y a un âge pour travailler à l'extérieur. En ce qui me concerne, je considère qu'à plus de 62 ans, on aspire à préparer les prochaines années pour faire autre chose. Si le Bon Dieu nous donne la possibilité de vivre jusqu'à 70 ans, le reste est un bonus. Je voudrais préparer mes prochaines années à un travail d'introspection et de projection. On voit les enfants grandir, je suis, en effet, plusieurs fois grand-père. On réfléchit déjà sur les conditions et le moment de déposer le tablier, où passer la retraite, où devoir me reposer pour renouer avec ses vieux amis. Je n'aime pas souvent utiliser cette phrase que l'on prononce

et qui dit: je suis en réserve de la République. Tous les citoyens peuvent se considérer comme réservistes du Congo, parce que le pouvoir exécutif, incarné par le Président de la République et le Premier ministre, a les prérogatives constitutionnelles de nommer aux hautes fonctions civiles et militaires n'importe quel Congolais. Pour le reste, il y a toujours l'initiative privée, que ce soit dans le monde économique ou de la société civile. De toute manière, lorsque l'on vous demande d'assumer des responsabilités d'Etat, le devoir de servir le peuple et d'obéir vous commande toujours de répondre présent, pour servir avec engagement, responsabilité et loyauté.

****Les Etats africains se sont lancés dans de vastes réformes. Ils les annoncent à défaut de les faire aboutir toutes. Il y a comme un déficit de prise en main. Souvent en Afrique, malgré le fait que nous sommes indépendants, construire et réaliser notre vision semblent une mission impossible. Est-ce que vous partagez ce sentiment ?**

* Je crois que c'est un sentiment légitime. Le tout procède de plusieurs phénomènes. Le premier consiste à comprendre que lorsqu'on prend le pouvoir, on décide de partager une vision. Et, cette vision porte toujours des valeurs de progrès. Ce sont ces valeurs positives qui participent à changer la société pour entraîner une forme d'amélioration et de progrès. Ainsi, nous travaillons pour passer d'un système à un autre. C'est ça la réforme. Réformer place l'homme au centre du processus en tant que tel. C'est une véritable volonté politique qui ne peut se construire sans la dimension culturelle et la mobilisation des communautés cibles librement consentantes et participatives, malgré les résistances compréhensibles, car nul n'accorde un chèque en blanc pour aller vers l'inconnu, de même que très peu de personnes sont aptes aux changements et à la remise en cause de ce qui est acquis et établi. Le deuxième phénomène place les réformes dans la sphère des luttes d'intérêts internes et externes. Au plan intérieur, j'ai évoqué les résistances aux changements et à la préservation des acquis et de l'ordre établi. Au plan extérieur, nous sommes en face d'un environnement plus féroce où les acteurs qui ne sont pas mus par des valeurs patriotiques telles les puissances politiques et industrielles étrangères agissent pour influencer les réformes dans le sens de leurs intérêts. Quitte à utiliser les rapports de force qui leurs sont souvent favorables pour atteindre leur but: forcer ou



Pierre-Michel Nguimbi

stopper les réformes. C'est d'ailleurs, auprès de ces acteurs et puissances extérieurs que nos gouvernants vont rechercher les ressources financières et humaines en termes de compétences, pour mener à bien les réformes.

Qui dit réforme, dit appel à une expertise et à une intelligentsia, capables de réfléchir sur le cadre conceptuel, technique et financier, voire culturel de la réforme. Je voudrais rappeler que lorsqu'on prend le pouvoir, on accède naturellement à trois choses: en premier, le pouvoir de l'argent, donné grâce au budget voté par le Parlement avec lequel l'exécutif travaille; en second: le droit d'assurer la paix et l'ordre grâce à la Force publique et la Justice puis enfin, de mobiliser toutes les ressources humaines du pays, notamment l'intelligentsia dans le processus de réflexion, de mise en œuvre, de contrôle et d'évaluation de politiques publiques. Malheureusement, c'est cette dernière disposition qui est très peu utilisée car l'on recourt souvent à des cercles restreints dès le départ, réduisant ainsi le périmètre de la mobilisation de l'expertise donc, des hypothèses, scénarios et alternatives dans le processus de prise de décision de qualité. Au-delà du fait que le milieu politique est par essence sectaire, nous sommes condamnés, si nous voulons la réussite collective, à privilégier l'intérêt général en faisant appel aux meilleures ressources humaines du pays, surtout ceux qui craignent Dieu, aiment leurs prochains et respectent la Justice. En vérité, les partis politiques ont, à l'instar des armées, privilégié les militants et ceux qui obéissent sans états d'âmes parce que souvent, pour ces structures, seule la fin justifie les moyens. A l'opposé, gouverner place avant tout l'homme et le bien commun dans le cadre normatif et culturel de ce qui fonde le vivre et l'agir-ensemble. C'est pourquoi, le pouvoir politique devrait mobiliser l'intelligentsia et l'expertise nationales au-delà des sphères partisans du parti ou des partis politiques de la majorité. Le pouvoir de nomination de l'exécutif couvre l'ensemble des compétences nationales, puisque ce même pouvoir peut recourir aux compétences internationales.

****Est-ce qu'on y arrive, dans un pays comme le Congo, à faire en sorte que l'expertise et l'expérience des citoyens soient mises en avant, par rapport aux affinités? Est-ce seulement possible?**

* Nous avons un problème. C'est la place et le rôle déterminant

de ressources humaines qui assistent les dirigeants dans l'exercice de leurs hautes fonctions. Si au lieu de disposer de Conseillers «ERS», ces derniers disposent des conseillers «ES», vous comprenez que nonobstant l'intelligence du dirigeant, il ne peut exceller dans tous les domaines et toutes les matières qui interpellent sa décision.

Le dirigeant porte une vision qu'il doit transformer dans la limite d'une période et en vue d'obtenir des résultats tangibles et évaluable.

En s'entourant de conseillers compétents, il doit s'assurer qu'ils sont capables de l'assister dans la bonne exécution de sa mission. De ce fait, il se doit de ne pas verser dans le sectarisme pour aller rechercher les compétences au-delà de ses milieux partisans.

Ceci dit, si le dirigeant peut mobiliser consciemment et de manière responsable les ressources humaines qui vont l'accompagner dans l'exercice de ses missions, rien n'interdit que parmi ceux-ci ne se retrouvent des membres de son parti ou de sa famille, en tenant compte, toutefois, des dispositions légales en matière de nomination, y compris du bon sens moral.

C'est pour cela que le conseiller doit faire preuve de probité morale, intellectuelle et culturelle, afin qu'il puisse demeurer loyal et donc capable de dire non ou d'aller à contre-courant des idées du Chef et lui éviter, par conséquent, de prendre des décisions contraires à la bonne règle politique, technique ou culturelle pour laquelle son conseiller est reconnu comme compétent. C'est une position certes difficile à assumer pour un Conseiller, surtout lorsqu'il n'a pas la maîtrise des données subjectives qui fondent la décision du Chef. Néanmoins, pour moi, la loyauté, c'est avant tout cela.

**** L'opposition, on le sait, devient lucide quand elle est opposition. Vous avez été ministre, est-ce que cet environnement que vous décrivez avec une grande clarté n'existait pas à ce moment-là? Si elle existait, comment vous l'avez dompté?**

* C'est un environnement qui existe toujours même maintenant! Ce que je dis n'est pas une affirmation qui généralise le fait que j'annonce. Il y a, probablement, des dirigeants qui ont compris qu'ils ne sont pas les plus intelligents, qui ont des véritables conseillers «ERS». Moi, j'en ai eu. De même que je n'ai pas laissé de répit à mes conseillers en avalant tout ce

qu'ils me disaient. Ils devaient me prouver qu'ils avaient raison. C'est pour ça que, sans être présomptueux, je peux dire que j'ai pu réformer en disposant entre autres de bonnes ressources humaines intérieures et extérieures.

****Pour réformer, il faut des moyens et vous avez décrit ici que ces moyens sont, à la limite, cédés au compte-gouttes par ceux qui les ont, à l'extérieur. On n'est pas indépendant encore?**

* Non, il ne faut pas le dire de cette manière-là. J'ai dit simplement que les règles d'or des relations internationales et humaines ne sont rien d'autres que l'intérêt, le rapport de force et la réciprocité. Lorsque j'ai dit: conduire une réforme, c'est comme conduire un projet; c'est qu'il faut affirmer, de manière claire, les objectifs à atteindre, donc les résultats. Il faut les annoncer clairement. Deuxièmement: vous devez circonscrire vos résultats dans le temps. La troisième chose consiste à mobiliser les ressources (budgétaires, humaines et matérielles). Après quoi, une organisation sera mise en place pour conduire la réforme, assurer le contrôle et l'évaluation, de même qu'il sera utile d'assurer une bonne pédagogie de la réforme auprès des cibles, afin que la participation et l'adhésion aux résultats soient au rendez-vous.

**** C'est quoi la gouvernance pour vous? N'est-elle pas un dilemme pour le développement de la plupart des Etats africains?**

* La gouvernance, c'est le pouvoir qu'exerce l'exécutif afin de conduire les affaires publiques de l'Etat. C'est gouverner aussi sa maison au quotidien. Au mot gouvernance, on associe souvent la prévention, car ne dit-on pas que gouverner, c'est prévoir? Cela appelle à trois éléments: la sensibilité en direction des personnes et des différents acteurs et même de la mission que vous avez à accomplir. En fait, vous exercez le pouvoir pour administrer aussi, le bien. Vous mettez la responsabilité au centre, c'est-à-dire la capacité que vous avez à tirer les leçons, à être sensible et à réagir, à faire partager et à restituer les responsabilités pour que le processus de remédiation puisse s'établir ou tout au moins qu'on atteigne un environnement avec des nouvelles règles, ce qui est déjà une réforme en soi.

La gouvernance n'est donc pas un dilemme pour le développement. C'est la matière par excellence d'atteindre un développement harmonieux, prospère et durable, désiré et partagé par tous.

C'est pourquoi je n'aime pas trop évoquer la bonne gouvernance, car c'est comme si nous parlons de bonne volonté, au lieu de la volonté tout simplement. Gouverner devrait être un comportement naturel.

****Monsieur Pierre-Michel Nguimbi, regardons l'avenir. Pour vous, c'est quoi le perspective et la prospective: vous travaillez à quoi?**

* Je travaille d'abord à asseoir l'expérience que j'ai pu acquérir depuis plusieurs années. Je réfléchis sur ma propre vie, sur ce que je voudrais en faire dans les années à venir, mais aussi de participer à la réflexion et à

l'émergence des alternatives novatrices au regard de la situation de l'Afrique et de l'évolution du Monde. Vous n'êtes pas sans savoir que je suis resté plus d'une trentaine d'années, un homme qui a toujours eu la tête dans le guidon, soit en tant que salarié d'une société telle Elf, devenue Total, soit en tant que acteur politique et de la société civile, voire, récemment, acteur économique. Oui, en effet, je prends un peu plus soin de moi, de ma conscience, de mes convictions, de mes croyances pour un peu plus de recul face aux biens de ce monde.

****On dirait que c'est l'âge ou le moment d'écrire vos mémoires?**

* Non! Je pense ne pas avoir l'âge requis pour écrire mes mémoires, encore moins avoir achevé mon ouvrage terrestre. Pour moi, écrire ses mémoires ne consiste pas à écrire un livre parce qu'il est certainement préférable, si cela m'était possible, d'écrire dans les cœurs des personnes.

Je considère que nous sommes tous des livres ouverts. Il est donc bon que les autres puissent nous lire et découvrir en nous, toute la profondeur, la diversité et la subtilité qui font de chacun un être exceptionnel capable d'accomplir de bonnes choses pour autrui et de contribuer à un monde plus juste, agréable et fraternel, même si l'homme est, selon certains, un loup pour son prochain. Je ne suis pas de ceux qui font du livre de Machiavel mon livre de chevet.

****Le militantisme pour vous, c'est quoi?**

* Etre militant pour moi, c'est militer non pas pour un parti, mais pour une cause: donc pour les idées. Un parti est dirigé et incarné par des personnes. Vous savez ce que les hommes font d'un objet. Imaginez que mes idées soient progressistes et que cela venait à disparaître de mon parti, je fais quoi? Je devrais quitter naturellement ce parti, puisque je ne me retrouve plus au plan idéologique? Je suis de ceux qui considèrent qu'au commencement était l'individu, puis vint le couple, la famille et la société.

Comment comprendre, si nous demeurons dans la logique pure, que tant de partis politiques congolais soient de la sociale démocratie comme le PCT, parti au pouvoir et qu'ils puissent s'opposer sans même construire de passerelles de dialogue et de concertation pour analyser et proposer des approches alternatives de solutions au moment où nous en avons le plus besoin, afin de faire triompher la sociale démocratie congolaise?

Comment expliquer ce comportement fait d'hostilité, d'adversité et de sectarisme, voire d'égoïsme, si ce n'est que les idées et les doctrines ne sont plus au centre de la vie de nos partis politiques?

Si hier, beaucoup de militants mouraient pour des combats d'idées, aujourd'hui, de quoi meurent les militants? Les pensées nobles demeurent inaltérables, les appétits et les intérêts partisans restent fragiles.

Propos recueillis par
Albert S. MIANZOUKOUTA &
Cyr Arnel YABBAT-NGO

Interview d'Andrea Mazzella, Ambassadeur d'Italie au Congo

Soutenir le processus de paix dans le Pool pour le rendre irréversible

Ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella est très impliqué dans le processus dans le Pool. La preuve : par deux fois, il a visité ce département ces six derniers mois. La première fois, avec une délégation gouvernementale et ses collègues de l'Union Européenne, il a visité les camps des déplacés. Et samedi dernier, il s'est joint à la Caravane des cyclistes ayant porté le flambeau de la Paix à Kinkala, chef-lieu du Pool. Le diplomate italien nous a accordé une interview exclusive.

***Quelle est la différence que vous avez notée entre ces deux visites ?**

**La grande différence que j'ai notée est que, grâce aux efforts et à la suite de l'accord de cessez-le-feu signé en décembre dernier, graduellement les populations des villages de Makana 1, Makana 2, Soumouna et les autres villages tout au long de la route, de Nganga-Lingolo à Kinkala, commencent timidement à revenir. Cela me semble certainement le signe évident d'un changement. Je n'entends pas dire par là que tout est résolu, mais c'est le signe d'un changement ; cela veut dire que les populations sentent que la sécurité revient; elles ne veulent pas perdre leurs cases et leurs terres et veulent naturellement reprendre à cultiver leurs plantations pour se nourrir par elles-mêmes, pour pouvoir renvoyer leurs enfants à l'école et reprendre, en somme, leur vie normale, leur commerce. Reprendre les activités ordinaires de commerce et de tout ce qui caractérisait leur mode de vie habituelle auparavant. Cela ne peut pas nous laisser indifférents.

***La paix tient donc, vous voulez dire ?**

**Je veux dire que la paix tient et que ce processus doit être soutenu, accompagné par des mesures d'encouragement, surtout pour les populations dont les villages ont été détruits, pour les encourager à revenir. La paix et la stabilité sont deux ensemble sans lesquelles rien ne peut se faire.

Ayant traversé ces zones à bicyclette, il me semble pouvoir dire que cet élément-là, la paix, est déjà présente. Ce qui me paraît nécessaire maintenant ce sont, des gestes plus concrets pour

aider les réfugiés à reconstruire les maisons détruites, vérifier que des puits existent pour les populations demandant à rentrer, sans doute aussi assurer une distribution de semences et de petits outils agricoles pour permettre à ces personnes non seulement de se nourrir mais aussi de vendre et acheter leurs produits ; restaurer le peu d'infrastructures qui existaient auparavant et qui ont disparu: je pense aux écoles, aux centres de santé mais aussi, les paroisses, les lieux de prière et toutes les infrastructures de base qui animaient la vie ordinaire dans ces villages.

On a constaté que la peur qui a caractérisé les derniers mois est en train de disparaître graduellement. Restent, pour de nombreuses familles, la douleur et le traumatisme des expériences vécues. C'est pourquoi je pense que la célébration de la journée internationale du sport de samedi dernier (à Kinkala, Ndlr) a été un geste symbolique important pour aider ces personnes à retrouver leur confiance. Mais à côté d'un tel geste symbolique, je pense aussi que des mesures d'encouragement plus concrets sont nécessaires de la part de la communauté internationale.

***Comment ?**

**L'Italie et le reste de la communauté internationale ont déjà aidé les déplacés du Pool par le biais du Système des Nations Unies mais beaucoup reste à faire. Dans le nouvel appel à contribution, les Nations Unies et le Ministère de la Solidarité ont estimé à près de 70 millions de dollars le montant nécessaire pour intervenir de manière efficace dans le Pool.

C'est une somme importante en un moment de crise financière interne au Congo, mais il faut



Andrea Mazzella (à l'extrême droite) a pris part à la Caravane des cyclistes

non seulement les trouver mais aussi les utiliser de manière efficace et sans aucune dispersion. Pour y arriver, il est nécessaire un effort collectif de la part de tous les sujets concernés et responsables dans le sens qu'ils arrivent à comprendre que cet argent c'est le meilleur investissement pour garantir le maintien de la paix aujourd'hui et aussi dans les jours à venir. Pour ce qui concerne l'Ambassade d'Italie, nous solliciterons encore le secteur public et privé, la société civile, les ONG à renouveler leurs efforts.

En même temps, il me semblerait opportun qu'également des acteurs importants comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement concentrent maintenant leurs efforts sur les zones sinistrées dans le Pool, en particulier autour des programmes qu'ils sont en train de gérer dans le secteur sanitaire, agricole et éducatif.

***Et l'Italie pourrait y aider ?**

**L'Italie est un pays généreux qui a beaucoup d'associations qui interviennent déjà au Congo dans divers secteurs, notamment dans l'éducation, la formation et la santé. Nous chercherons à coordonner ce type d'aides au Pool maintenant qu'on peut accéder au chef-lieu, Kinkala, et à certains autres villages. Nous chercherons à orienter ces aides vers le Pool. Mon souhait est qu'à mon prochain retour à Kinkala, on ne verra plus ces tentes des déplacés à la Préfecture, à la mairie ; que ces congolais retournent graduellement mais au plus tôt possible dans leurs propres villages.

***La paix suppose la reconstruction, la réconciliation et la justice : quel est l'aspect prioritaire ici, selon votre observation de la situation ?**

**Je crois que le premier point, d'ailleurs relevé par beaucoup, c'est de trouver une issue à la question du destin du pasteur Ntumi. Problème sur lequel le Gouvernement est déjà engagé. Mais au-delà du destin personnel de tout individu, il faut se concentrer aussi sur le destin collectif de la Nation congolaise. A cet égard, ce qu'il faut souligner, c'est qu'il y a eu un cessez-le-feu qu'il faut absolument sauvegarder, car cet accord peut sauver beaucoup de vies. D'un côté, donc il y a une exigence de justice qui ne peut être négligée et de l'autre la nécessité de sauver nombreuses vies humaines sans oublier que des combattants ont déjà décidé de déposer leurs armes. Cela est très important. Je crois qu'il faut aussi considérer l'intérêt commun. Le processus qui a

fait revenir la paix dans le Pool ne doit pas être réversible ; il doit être permanent. La paix doit être garantie. Il doit être clair à tous qu'on pas ne peut revenir sur l'accord de paix de décembre en aucun cas.

Je pense donc qu'il faut s'engager pour créer des opportunités de travail pour les ex-combattants, afin qu'ils puissent avoir, à partir d'aujourd'hui, un destin différent. Opportunités de travail, de réinsertion dans la vie sociale et économique du pays. C'est un des grands défis technique sur lequel les Nations unies se sont engagés à aider le Congo. Mais pour que cela puisse se réaliser, il faut aussi des investissements qui proviennent du secteur privé et publique et des mesures d'accompagnement : je pense par exemple à une défiscalisation, un soutien direct de l'Etat aux privés qui investissent dans le Pool, un fonds de micro-crédit pour les petits agriculteurs qui reprennent leurs activités dans leurs terrains situés dans les zones touchées par les combats et pour les communautés de pêcheurs qui vivent dans ce district, mais aussi et surtout, pour la reprise des cours scolaires et des soins médicaux gratuits pour les personnes indigentes. Naturellement nous sommes en train de parler de mesures qui doivent se réaliser dans le moyen-long terme au moins pour les prochaines 5 voire 6 années et qui pourront s'avérer utile à la balance commerciale de tout le pays qui souffre aussi des déséquilibres liés aux importations des denrées alimentaires. Je pense que ce sont là les éléments de base. Pour conclure, je reste convaincu que des mesures doivent être absolument prises pour la consolidation de la paix et pour rendre le processus irréversible.

***Vous avez œuvré en Somalie: vous retrouvez une autre Somalie dans la situation au Pool ?**

**Si nous avons voulu saisir l'occasion offerte par le ministre des Sports de nous rendre à Kinkala pour la célébration de la Journée mondiale du Sport au service du développement et de la paix, c'est parce que nous voyons dans le cessez le feu (du 23 décembre au Pool, Ndlr) une grande opportunité pour sortir d'une situation de conflit, de désarroi, «de mur contre mur» (d'opposition frontale et tranchée, Ndlr). Or aujourd'hui, les armes se sont tuées et on entrevoit à nouveau l'espoir pour une vie harmonieuse et digne dans le Pool. Je vous dis tout de suite quelles sont les différences avec la Somalie : au Congo l'Etat existe

et peut intervenir avec détermination, ce qui n'est pas le cas de la Somalie où les facultés et les prérogatives de l'Etat sont très réduites. Ici, l'Etat existe. A Kinkala, nous avons rencontré les différents représentants du Gouvernement central et local, le Maire, le Préfet. Nous devons travailler ensemble avec les représentants du Gouvernement, avec le système des Nations-Unies, les associations et gérer avec efficacité les aides qui, j'en suis sûr, arriveront de l'intérieur du pays comme de l'extérieur.

Heureusement la situation du

Congo est bien diverse de celle de la Somalie où d'entières zones du pays échappent au contrôle de l'Etat et sont tombées entre les mains de groupes terroristes d'inspiration islamiste radicale (Al Shebab). C'est exactement pour éviter qu'un tel danger puisse se présenter dans ces latitudes que nous devons prendre en charge les opportunités que le scénario du Pool présentent. La paix offre à l'Etat congolais la possibilité de répondre efficacement aux demandes d'aides de ses citoyens du Pool. En d'autres termes, je pense que si ces aides arrivent et l'Etat va jouer son rôle avec efficacité, ce sera toute la Nation congolaise qui apparaîtra plus unie et avec des perspectives de paix irréversibles et durables.

Propos recueillis par
Albert S.
MIANZOUKOUTA

Un diplomate au guidon

L'ambassadeur Andrea Mazzella a participé à la caravane cycliste de la paix à Kinkala. Il a diffusé le communiqué que voici :

«Cette année, le Ministre des Sports Hugues NGOUELONDELE, a voulu célébrer la Journée internationale du Sport au service du développement et de la paix, (proclamée par l'Unesco) à Kinkala, chef-lieu du département du Pool où la situation est en cours de normalisation suite aux accords de cessez-le feu du mois de décembre dernier. L'initiative a représenté un geste d'attention extraordinaire pour la population du Pool et pour les jeunes en particulier qui, nombreux, ont participé aux activités organisées dans le Stade de Kinkala, comme des compétitions sportives telles que le football, le basket-ball, le handball et d'autres.

Dans ce contexte, la ligue des cyclistes de Brazzaville et la fédération ont voulu faire un geste de haute valeur symbolique en faveur de la paix dans le Pool : 40 jeunes cyclistes guidés par le Président de la ligue Rufin BAKOUETANA sont partis samedi matin du Ministère des Sports avec un drapeau arc-en-ciel marqué d'une colombe, symbole de paix, et ont parcouru le trajet Brazzaville jusqu'au poste de péage de Nganga Lingolo et se sont ensuite dirigés sur la RN1 jusqu'au stade de Kinkala où ils ont été accueillis par le Ministre des Sports, le Ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, les représentants du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le Maire et le Préfet de Kinkala ainsi que par les plus hautes autorités de ce département à qui ils ont remis le drapeau de la paix qui a été hissé dans le stade.

Personnellement, j'ai pu participer à cette parade des jeunes cyclistes pour la paix dans le Pool en observant l'enthousiasme du peuple congolais qui a salué tout au long de la route, le passage des cyclistes au cri de «Vive la paix dans le Pool !!!». Je crois que cette initiative, en plus de sa valeur hautement symbolique, est un beau témoignage du rétablissement, tant attendu, de la sécurité dans le département du Pool où l'on remarque, que petit à petit la population retourne dans les villages situés entre Brazzaville et Kinkala et où la vie reprend normalement, bien évidemment avec les difficultés que long abandon a déterminé. En tant qu'Ambassadeur d'Italie au Congo, je souhaite que ce processus de normalisation puisse s'avérer irréversible et qu'il continuera d'être soutenu malgré les difficultés économiques et financières que traversent le Congo, par le Gouvernement congolais et la Communauté internationale toute entière, mais aussi par les Organisations non gouvernementales qui ont déjà prouvé leur profonde générosité envers les populations du Pool. Nous pouvons donc espérer que, dans un proche avenir, même les derniers réfugiés qui ont trouvé abri auprès des édifices gouvernementaux à Kinkala pourront retourner dans leurs villages d'origine pour reprendre une vie normale et que ce retour pourra être favorisé par une attention nouvelle comme celle démontré par le Ministre des Sports avec son geste qui, j'en suis certain, contribuera à promouvoir le parcours vers une paix durable.


Donc pour conclure, samedi dernier le sport a été encore une fois un vecteur extraordinaire de paix, de développement, de fraternité et de solidarité qui a servi pour consolider la paix dans le Pool. Bien évidemment le sport est un moyen d'inclure chacun, y compris les réfugiés dans des dynamiques positives, le sport est un moteur pour l'égalité et l'inclusion en particulier des citoyens les plus défavorisés.


Ce vecteur doit, bien évidemment, être accompagné d'autre part, par les autres interventions et notamment les investissements nécessaires à la reconstruction, à la relance de l'économie agricole (première source de subsistance pour ce département) et pour arriver à garantir l'éducation et les soins médicaux gratuits pour tous.»

A NOS LECTEURS

Nous présentons nos excuses aux habitués du «Coup d'œil en biais», notre rubrique à succès. Ils la retrouveront la semaine prochaine.

La Semaine Africaine





- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyendo (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

www.gxinternational.net

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Aménagement du territoire

La livraison des routes Sembe-Souanke et Souanke-Ntam annoncée pour juillet 2019

Le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya, a visité fin mars dernier les chantiers en cours des routes Sembe-Souanke et Souanke-Ntam (département de la Sangha), à la frontière entre le Congo et le Cameroun. Selon le ministre, la livraison de ces deux routes, un tracé total de 143km, est prévue pour juillet 2019.

Financés par la Banque mondiale, les deux chantiers routiers mis en œuvre concomitamment concernent le tronçon Sembé-Souanké sur une longueur de 80,2 kilomètres pour un coût de 35 milliards 529 millions 489 mille F.CFA, et le tronçon Souanké-Ntam sur une longueur de 62,8 kilomètres pour un coût de 37 milliards 943 millions 33 mille F.CFA. La route Sembe-Souanke-Ntam est un élément de la liaison Yaoundé-Brazzaville et fait partie du Plan de développement consensuel des transports de l'Afrique centrale (PDCT-AC) adopté sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il vise à assurer la circulation sur une route revêtue, d'une capitale à une autre. Cette liaison est un des principaux maillons du corridor alternatif au corridor Windhoek-Tripoli, tel que défini dans le programme d'action à court terme du Nouveau partenariat pour le développement (NEPAD). La construction de l'axe Sembe-Souanke-Ntam qui sera complétée par la construction d'un tronçon routier de 90 kilomètres de long au Cameroun, devrait améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Yaoundé-Brazzaville. Elle est appelée à accroître les échanges commerciaux entre le Congo et le Cameroun et améliorer les conditions de vie des populations de sa zone d'influence qui comprend le couloir de l'emprise de la route, les nombreux villages traversés de part et d'autre de la frontière et des deux régions frontalières desservies par ces routes. Ces deux régions frontalières connaissent des niveaux importants de pauvreté qui s'expliquent en grande partie par leur enclavement et l'inaccessibilité des populations aux infrastructures socio-économiques de base.

La réalisation de ces deux tronçons routiers au Congo va engendrer une redynamisation de la production agricole vivrière et de rente dans le département de la Sangha. Les taux de rentabilité économique interne sont estimés respectivement à 15,4% pour le tronçon Sembe-Souanke et à 19% pour le tronçon Souanke-Ntam, selon les estimations des économistes.

«La construction de ces deux routes va permettre de relancer l'intégration régionale et constituer un important atout dont nos compatriotes devront se saisir pour tirer profit d'un accroissement significatif des échanges commerciaux et des activités économiques. Ce qui devrait créer de nouvelles opportunités pour la Sangha et l'ensemble du Congo», a soutenu Jean Jacques Bouya.

Avec un volume d'échanges commerciaux compris entre 0,5 et 1% du volume total des échanges des pays membres, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) reste la sous-région la plus faiblement intégrée de l'Afrique subsaharienne, loin derrière l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui affiche un taux, encore faible mais appréciable de 15%.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Economie

Le plan national de développement bénéficiera de l'appui budgétaire de la Banque mondiale

La ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, gouverneur national de la Banque mondiale, s'est entretenue avec le nouveau directeur des opérations de la Banque mondiale Jean-Christophe Carret, pour la RDC, le Congo et la RCA, basé à Kinshasa. L'entrevue a permis de se présenter au gouverneur national de la Banque mondiale qui a pris ses fonctions le 2 avril 2018. La rencontre, qui a eu lieu à Brazzaville jeudi 5 avril dernier, a permis aux deux personnalités d'aborder des sujets inhérents au



Jean-Christophe Carret

niveau de partenariat entre la Banque mondiale et le Congo, notamment à l'appui budgétaire de la Banque mondiale et à son soutien au plan national de développement (PND) 2018-2022, pour contribuer à la relance économique du Congo.

Au centre de l'entrevue, les sujets d'actualité dans le cadre du partenariat ont aussi été évoqués par le nouveau directeur des opérations et la ministre du Plan. Principalement les prochaines réunions de la Banque à Washington, qui démarreront le 16 avril 2018. C'est ainsi qu'au sortir de son entretien, Jean-Christophe Carret a indiqué que le sujet portant sur le PND a été le point focal de leurs échanges.

«Le plan national de développement est primordial pour relancer une économie, qui a été mise à mal par la baisse du prix de pétrole et l'appui budgétaire est évidemment un instrument que nous mettrons à la disposition du Gouvernement du Congo pour l'aider à maîtriser le cadre macro-économique et à réformer un certain nombre de secteurs de manière à contribuer à la relance de l'économie du pays», a-t-il dit. Concernant les négociations entre le Congo et le FMI, le nouveau directeur des opérations a précisé que son institution a répondu à la demande de la ministre qui souhaite que la Banque mondiale puisse intervenir dans le cadre de ces discussions sur le budget, la stabilisation macro-économique et sur la gestion de l'endettement. C'est pourquoi les missions des institutions internationales que sont le FMI, la BAD et la Banque mondiale se retrouvent à Brazzaville au même moment, de manière à faciliter la coordination de leur dialogue respectif avec le Gouvernement.

La délégation du nouveau directeur des opérations était composée de Djibrilla Adamou Issa, représentant président de la Banque mondiale au Congo et de Samba BA, économiste principal et chef de mission d'appui budgétaire de cette institution financière internationale, basé à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique.

Philippe BANZ

Congo-Banque mondiale

Les discussions avancent, affirme Seydou Bouda

L'administrateur du groupe de la Banque mondiale, Seydou Bouda, chargé d'assumer le rôle de promotion des intérêts de 23 pays africains, dont le Congo qu'il représente au conseil d'administration de la Banque mondiale, en séjour à Brazzaville, a rencontré Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan. Il est venu s'informer des efforts que réalise le Gouvernement pour surmonter la crise économique et financière et ainsi aider les autorités congolaises à identifier et saisir les opportunités offertes par le groupe de la Banque mondiale. La rencontre a eu lieu lundi dernier.

À l'orée de la tenue des assemblées générales de la Banque mondiale, Seydou Bouda est venu se rendre compte de l'évolution des débats entre le FMI et le Congo, afin de mobiliser les appuis nécessaires à la mise en œuvre des initiatives, programmes et projets à appuyer par la Banque mondiale au Congo. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné: «Il a été important que l'administrateur fasse passer le message portant sur des efforts que le Gouvernement

est en train de réaliser aujourd'hui pour aller vers un programme avec le FMI. Nous avons demandé un appui budgétaire à la Banque mondiale. Cet appui budgétaire est une condition pour que le programme soit signé. L'administrateur est venu écouter les autorités congolaises pour que nous allions vers ce programme avec le FMI».

Pour sa part, Seydou Bouda, a déclaré: «En tant qu'administrateur représentant le Congo au Conseil d'administration, nous avons mis



Seydou Bouda

à profit notre séjour pour échanger avec l'ensemble des instances du Congo et le Groupe de la Banque mondiale dans la perspective des assemblées générales qui vont s'ouvrir dans une semaine à Washington. L'occasion sera donnée à la ministre du Plan congolaise de parler à la haute direction de la Banque sur l'ensemble des préoccupations de son pays dans le contexte actuel».

En outre, l'administrateur du groupe de la Banque mondiale a également rappelé que les discussions avancent entre le Congo et le FMI, entre le Congo et les autres partenaires techniques et financiers, dont le Groupe de la Banque mondiale. «A l'issue de toutes ces discussions, nous espérons accompagner les autorités congolaises dans la manière de gérer la crise qui affecte le pays depuis la baisse drastique des cours de pétrole. Les discussions sont autour des préoccupations et des priorités du Gouvernement du Congo. Ces difficultés concernent les finances publiques et nous en sommes tout à fait conscients suivant la situation du pays depuis Washington et aussi des attentes du Gouvernement sur le financement de certains projets importants pour le pays, tels que le barrage de Sounda dans le Kouilou, le Fonds bleu pour la préservation du bassin du Congo etc», a relevé l'administrateur.

Philippe BANZ

Institut national de la statistique

Les candidats en lice pour entrer dans les écoles africaines

La direction générale de l'Institut national de la statistique (INS), avec l'appui du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a lancé au titre de l'année académique 2017-2018, du 5 au 6 et du 9 au 10 avril 2018, les concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique: l'Institut sous régional de la statistique et de l'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé au Cameroun et l'Ecole nationale supérieure de la statistique et de l'économie appliquée (ENSAE) d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Ces concours ont été lancés par Christophe Boumba, chef de service ressources humaines à l'INS. Au total 92 postulants au diplôme d'ingénieur statisticien économiste (ISE) ont été en lice. 85 postulants ont traité le sujet d'économie, sept autres candidats ont été concernés par l'épreuve de mathématiques du 5 au 6 avril. Aux concours organisés les 9 et 10 avril, 105 candidats ont planché sur les mêmes épreuves. Ceux déclarés admis bénéficieront d'une bourse du PSTAT. A la fin de leur formation, ils seront recrutés pour travailler dans le système statistique national.

«Nous organisons chaque année les concours d'entrée dans les écoles des statistiques en ingénieur statisticien et économiste. Les candidats ont commencé par le français. Pour participer à ce concours, l'étudiant doit avoir le niveau licence ou bien être en 3^e année», a indiqué Christophe Boumba.

Pour espérer obtenir un taux de réussite important aux concours d'entrée dans les écoles statistiques, le PSTAT a signé une convention technique de partenariat avec le centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) en vue d'assurer une préparation efficace des candidats

Les candidats en plein examen



inscrits à ces concours. «La préparation s'est déroulée dans les bonnes conditions matérielles. On peut toutefois regretter un début de préparation trop tardif et une équipe de formateurs locaux qui pourrait certainement être améliorée», a signifié Michel Grun-Rehomme, consultant chargé de la préparation des candidats aux concours. Il a par ailleurs souligné: «Si l'expérience doit être reconduite l'année prochaine, il serait souhaitable d'une part de commencer plus tôt la préparation (début janvier) et d'autre part de recruter une équipe de formateurs locaux plus performantes».

A. N'K. -K.

Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «Famille Chrétienne», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de 10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «Famille chrétienne» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3zpRDStwINS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:

P. Christian de LA BRETESCHE

Qui me répondra?

L'avenir du Congo ce n'est pas le pétrole et les mines mais l'agriculture, l'agro-industrie et l'agroalimentaire, le pays en prend-il le chemin?

(A.-P.M., Brazzaville)

Centrafrique Nouvelles violences à Bangui

Après les combats de la nuit de samedi 7 à dimanche 8 avril, les affrontements se sont intensifiés à Bangui la capitale centrafricaine. Des échanges de tirs se sont poursuivis mardi 10 avril au quartier PK5 entre groupes d'autodéfense et forces onusiennes de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Au moins vingt-quatre personnes ont été tuées dans ces affrontements, et des dizaines d'autres blessées. Dans les provinces, les mêmes tensions sont à nouveau déplorées.



Les seigneurs de guerre du PK5

Tôt mercredi, ils étaient 1500 à descendre au PK5 majoritairement habité par les musulmans jusqu'au quartier général de la MINUSCA. Cette foule en colère est allée déposer les corps de dix-sept personnes tuées par balles dans les affrontements de la veille. Parmi les victimes: un casque bleu de l'ONU. Si la situation restait tendue mercredi dans la capitale centrafricaine, les provinces de l'Est, administrées par la Séléka, étaient également sur le qui-vive en réaction à ces événements. Dans le Nord-est contrôlé par le Front populaire pour la renaissance en Centrafrique (FPRC), les principales villes étaient en alerte et les communications coupées. A Bria, la ville a été séparée en deux par le FPRC

et l'aéroport rendu impraticable en raison de pneus brûlés sur le tarmac. A Kaga-Bandoro, le Mouvement populaire pour la Centrafrique (MPC) a décrété une journée ville morte. Quant à Bambari, sous le contrôle de la MINUSCA depuis plus d'un an après le départ de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) D'Ali Darass, des baricades ont été érigées autour des quartiers musulmans. Tous les groupes armés de l'Est condamnent l'opération conjointe de la MINUSCA et du gouvernement centrafricain. Et affirment que ces affrontements remettent en cause l'initiative de paix menée par l'Union africaine. Des déclarations qui ont lieu alors que Smail Chergui, commissaire Paix et sécurité de l'Union africaine et Jean-Pierre Lacroix, patron des casques bleus, sont arrivés à Bangui mardi dernier pour une visite prévue de longue date, visant

à renforcer les liens entre les deux institutions. Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a précisé mercredi que des «bandits ont pris la population en otage» dans le quartier musulman du PK5 de Bangui, alors que les tensions se sont accrues dans les provinces contrôlées par les groupes armés issus de l'ex-rébellion Séléka. «Cette opération n'avait pour seul objectif que d'appréhender les responsables des milices armées. Ce n'est pas contre une communauté ou contre la population» du quartier, a assuré le président centrafricain, qui a affirmé que l'opération militaire au PK5 «n'est pas une question de religion, mais de maintien d'ordre et de sécurité».

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Elections législatives au Gabon L'opposant Jean Ping de plus en plus seul

Les élections législatives au Gabon prévues pour fin avril 2018 suscitent déjà l'enthousiasme, tant au niveau des partis de la majorité présidentielle qu'à ceux de l'opposition. Jean Ping, principal opposant gabonais qui continue de revendiquer la victoire à l'élection présidentielle de 2016, ne veut pas aller à ces législatives. Si quelques partis qui lui sont proches disent «nié» à ces élections, plusieurs autres et pas des moindres sont quant à eux favorables à ce scrutin.



Alexandre Barro Chambrier



Jean Ping

à un lâchage de Jean Ping. Quoique Barro Chambrier ait rétorqué: «Il ne s'agit en aucun cas d'un lâchage et il ne s'agit aucunement de mettre la pression sur le président Jean Ping». Barro Chambrier affirme que l'opposition ira aux urnes pour arracher la majorité parlementaire qui permettra à Jean Ping de parvenir au pouvoir: «En effet, notre conviction est que l'opposition gabonaise est, plus que jamais, en mesure de remporter la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et contraindre le pouvoir à une cohabitation». Il y a quelques jours, le parti Les Démocrates s'est

prononcé pour ces élections. L'Union nationale est également sur la ligne de départ. Ces partis sont les pièces maîtresses du dispositif politique de Jean Ping. Réagissant à ces prises de position Jean Ping a tout simplement déclaré que «chacun peut s'exprimer tout en étant responsable de ses actes». On ne le dira jamais assez, l'approche des élections législatives au Gabon sur toute l'étendue du territoire national demeure une source d'inquiétude au regard du triste spectacle vécu lors de la présidentielle de 2016.

M.M.M.

Nigeria

Muhamadu Buhari se dédit: il veut son 2^e mandat!

Le président nigérian Muhammadu Buhari a officiellement annoncé lundi 9 avril son intention de se présenter pour un second mandat lors des élections générales prévues en février 2019. Cette décision met un terme à des mois de spéculations dans le pays le plus peuplé d'Afrique, première économie du continent. A 75 ans, le dirigeant au pouvoir depuis 2015 a brisé le suspense lors d'une réunion du Comité exécutif national du parti au pouvoir, le All progressives congress (APC).



Muhammadu Buhari

Cette annonce intervient après avoir laissé planer le suspense durant plusieurs mois alors que de nombreux gouverneurs d'Etats, membres du All progressives congress ont publiquement affirmé leur soutien récemment à Muhammadu Buhari. Les spéculations couraient au Nigeria sur sa volonté de briguer ou non un second mandat, surtout, après de longs mois passé l'an dernier à Londres (Angleterre) pour se faire soigner d'une maladie non

révélée au public. De plus, il voyage rarement à l'étrier d'Abuja, la capitale fédérale de son pays, et n'a visité que quelques-uns des 36 Etats du Nigeria ces trois dernières années. Bien plus à son arrivée au pouvoir en 2015, il avait solennellement affirmé qu'il ne briguerait pas un autre mandat! Muhammadu Buhari avait effectué fin mars sa première visite officielle à Lagos, poumon économique du Nigeria, visite aux accents de pré-campagne électorale. S'il espère gagner, le chef de l'Etat, populaire dans le nord, aura besoin du soutien

du Sud-ouest, dominé par le groupe ethnique yorouba. Premier producteur de pétrole africain, le Nigeria a traversé l'an dernier une récession économique aggravée par la chute des cours du baril. Le chef de l'Etat a été largement critiqué jusque dans son propre parti, pour sa passivité et la rigidité de sa politique monétaire, qui a découragé les investisseurs étrangers. L'APC devrait officiellement désigner son candidat aux primaires du parti dans la seconde partie de l'année 2018.

Aristide Ghislain NGOUMA

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège Social: 32-38, Av. Jean Jaurès, DAKAR, SENEGAL - B.P.: 3144; Tél.: (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO - B.P.: 218, Tél./Fax: (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

Date 06 Avril 2018
AON N°: 2018/0815/ASECNA/DGRP/CO/IGC.

1. L'ASECNA a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement crédits, afin de financer les projets figurants dans le tableau ci-dessous et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux objets. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux cités ci-dessous.

N° d'ordre	Désignation du projet	Dates et heure limite de dépôt des offres	Dates d'ouverture des plis
1	Rafraîchissement de la peinture extérieure et intérieure du bloc technique et du bâtiment de la Représentation de Brazzaville à la Représentation de l'ASECNA au Congo.	14/05/2018 à 12h00	14/05/2018 à 13h00
2	Travaux de construction d'une clôture sécurisée de la rampe d'approche de l'aéroport de Pointe-Noire à la Représentation de l'ASECNA au Congo.	21/05/2018 à 12h00	21/05/2018 à 13h00

2. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA-B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville. Téléphone: (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19, à compter du 13 avril 2018, pour le premier projet et à partir du 20 avril 2018 pour le deuxième projet.
3. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionner pour l'un ou l'autre des projets.
4. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard.
Les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'offre d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.
5. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures précisées dans le tableau plus haut cité.
6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, les jours et heures fixés dans le tableau ci-dessus.
7. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA

JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

Séminaire de formation des animateurs liturgiques des Communautés

Mgr Victor Abagna Mossa exhorte les catéchistes à réaliser leur mission avec humilité

Organisé par la Commission épiscopale de liturgie que préside Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, assisté des abbés Jean François Badinga et Bertin Foueti, respectivement, secrétaire général et secrétaire général adjoint, le séminaire de formation des animateurs liturgiques des Communautés a eu lieu du 4 au 7 avril 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Une quinzaine de participants à raison de trois délégués par diocèse, soit six diocèses sur neuf, ont pris part à cette session de renforcement et d'amélioration des capacités des catéchistes animateurs liturgiques des diocèses du Congo.

Le séminaire s'est articulé autour de trois thèmes: «Les points essentiels de la réforme liturgique au Concile Œcuménique Vatican II et leur application dans l'Eglise particulière du Congo aujourd'hui»; «L'exercice du sacerdoce commun des fidèles laïcs en matière d'animation liturgique dans notre Eglise particulière du Congo» et «Les célébrations liturgiques en l'absence du Prêtre». Ces thèmes ont été décorés par les abbés Jean-François Badinga, enseignant de liturgie aux Grands séminaires, recteur du Séminaire propédeutique Charles Mahonde de Ouesso; Bertin Foueti, enseignant de liturgie aux Grands séminaires et vicaire général de Kinkala, ainsi qu'Antoine Bouba-Bouba, catéchète-formateur et chargé de la promotion de l'identité catholique de l'école et de la formation à la Commission épiscopale de l'Education catholique (C.E.EDU.C).

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue de l'abbé Jean-François Badinga, modérateur de la session, et l'allocution d'ouverture de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), dans laquelle il a exhorté les participants à tirer profit des enseignements de cette session de formation, pour mieux accompagner leurs communautés ecclésiales respectives. Car, «Une célébration bien faite touche le cœur de Dieu», a-t-il affirmé. A compter du 5 avril, Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando et président de cette Commission épiscopale, a rehaussé de sa présence la suite et la fin des travaux de la session. A tour de rôle, les trois conférenciers ont abordé les thèmes qui leur ont été soumis. Après le premier exposé fait par l'abbé Badinga les participants se sont ensuite éclatés en deux carrefours. De la mise en commun des échanges des



Mgr Victor Abagna Mossa, les abbés Brice A. Ibombo, Jean F. Badinga et Bertin Foueti posant avec les participants à la clôture

deux carrefours, il est ressorti la nécessité: d'élaborer des textes régissant la pratique liturgique dans le contexte congolais; d'organiser des sessions de formation en liturgie, au niveau de chaque diocèse, de façon à en faire bénéficier à un plus large public; d'encadrer et accompagner les mouvements d'apostolat, de sorte qu'ils vivent à l'image des premières communautés chrétiennes telles qu'elles sont décrites dans les actes des apôtres (Ac. 2, 42 ss) et non comme les moziki, mutuelles et associations d'entraide des quartiers et villages du Congo; d'initier le laïc au sens du sacré de la messe (source et sommet de la vie de l'Eglise) et à la liturgie des heures, (le bréviaire); d'accorder une attention particulière au contenu du chant liturgique, (différent du chant d'animation);

de remettre un point d'honneur au temps de rassemblement avant la messe avec la récitation des prières usuelles, etc. Anoté qu'après chaque exposé, les participants ont approfondi leur réflexion en carrefours sur la base d'un questionnaire élaboré par le conférencier concerné. La messe de clôture de ce séminaire a été célébrée, samedi 7 avril 2018, par Mgr Victor Abagna Mossa, et concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ainsi que cinq prêtres dont les abbés Brice Armand Ibombo, Jean François Badinga, Wil-drish Kufitila Nanitelamio, secrétaire-chancelier de l'évêque de Kinkala, Barthélémy Bassoumba, du diocèse de Kinkala. Dans son homélie, le président de la Commission à l'honneur a exhorté les catéchistes à accomplir leur mission avec

PAROLE D'EVÊQUE

Un Pasteur nous parle

Poursuivant le déroulé de l'interview de Mgr Anatole Milandou, nous abordons cette semaine le thème de la formation chrétienne des laïcs. Comment est-elle assurée? L'Archevêque de Brazzaville nous répond.

*Beaucoup de problèmes naissent d'une mauvaise formation chrétienne à la base: comment se présente la catéchèse dans l'Archidiocèse?
**Vous avez raison. Effectivement, la formation des couples est souvent bâclée ou mal assurée. Voyez: si nous comptons les années de formation dans un Grand séminaire avec des stages. Après le séminaire moyen, il y a la propédeutique à Ouesso, après la propédeutique, ils (les futurs prêtres, NDLR) font deux années de



philosophie au Grand séminaire Georges Firmin Singha. Ils vont en une année de stage. Ils reviennent pour commencer la théologie pendant quatre ans. Après les quatre ans de théologie, ils doivent faire un pré-stage diaconal, après un stage diaconal une fois qu'ils ont été ordonnés diacres. Pour nous, il faut une grande formation pour devenir prêtre. Malheureusement, pour faire un mariage religieux, pour être un époux ou pour être une épouse, cette formation est vraiment bâclée. Il faut plus de dix ans avant de devenir prêtre, mais pour le sacrement de mariage, quel est le temps qui est consacré? C'est un grand sacrement pourtant, qui unit deux êtres différents appelés à procréer, à vivre ensemble, à former des enfants: on n'y accorde que très peu de temps. C'est pourquoi, j'ai parlé de formation bâclée. La formation devrait bien accompagner les couples. Malheureusement ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous parlons de plus en plus de l'école des fiancés. La catéchèse a fait l'objet d'une grande attention de la part des évêques vus les problèmes nouveaux qui surgissent avec «le monde à jeter» qui est le nôtre. Un grand travail de renouvellement a été préparé par la Commission épiscopale de la catéchèse.

humilité dans leurs terres de mission respective. La cérémonie de clôture placée sous l'autorité de l'évêque président de cette commission s'est déroulée en présence du secrétaire général de la CEC, des conférenciers

et des participants ayant assumé tirer profit de ces quatre jours de formation en vue de renforcer et d'améliorer leurs capacités sur le terrain de leur mission respective.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

REMERCIEMENTS

La BSCA.Bank remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui ont répondu présentes à son invitation à la cérémonie d'inauguration de son siège social le mardi 10 avril dernier.

Nos très vifs remerciements vont à l'endroit de son excellence Monsieur le Président de la République pour la bienveillance avec laquelle il a accompagné la création de la BSCA.Bank.

Nous remercions également tout particulièrement son excellence le Président de la République, M. Denis SASSOU NGUESSO pour avoir procédé au dévoilement des deux plaques inaugurales qui renseignent désormais le siège de notre établissement.

Par la même occasion nous saluons l'accueil qui nous a été réservé dès le lancement de la BSCA.Bank par les autorités congolaises, qui de par leur disponibilité et leur confiance n'ont cessé de nous encourager. L'honneur qui nous a été fait de par leur présence à cette cérémonie nous conforte dans la confiance qu'elles nous manifestent.

Cette cérémonie d'inauguration a été l'occasion pour nous de vous exposer notre stratégie commerciale, nos compétences multiples et notre engagement à être une Banque Universelle au service du développement de ce beau pays et de l'Afrique plus largement.

Nous profitons de cette opportunité pour vous assurer que la BSCA.Bank va accompagner l'émergence de l'Economie congolaise.

D'ailleurs nous ne doutons nullement de l'engagement de la population congolaise et des opérateurs économiques du Congo et de la sous-région, à tirer profit de toutes les expertises de notre banque.



Visite de Mgr Anatole Milandou à Saint-Esprit de Mougali (Archidiocèse de Brazzaville)

«La résurrection du Seigneur rend missionnaire»

Dans la liesse générale, la paroisse Saint-Esprit de Mougali a accueilli dimanche de Pâques, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, venu prier et reconforter dans la foi cette communauté paroissiale. Célébrée par l'archevêque, la messe concélébrée par les abbés Jean Paul Diakondou Sina, administrateur paroissial, Neil Davis Batchi, Alex Guy Noël Bafingat, Chandrel Babindamana Matondo, Arnaud Matsona, tous vicaires paroissiaux et l'abbé Giscard Gandou D'Isset, prêtre du diocèse d'Owando en séjour à Brazzaville; a été rehaussée de la présence de Benjamin Alphonse Loukakou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Mougali.

La communauté paroissiale de Saint-Esprit de Mougali a répondu favorablement à l'appel reçu en participant massivement à cette messe pascale.

Au début, Dieudonné Malanda, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot de bienvenue dans lequel il a exprimé la joie de la communauté paroissiale de Mougali de recevoir son pasteur. Il a remercié l'archevêque d'avoir choisi cette paroisse pour célébrer la fête de Pâques. Puis, il a relaté un pan de l'histoire de la paroisse Saint Esprit et la symbolique de l'architecture de l'église qui représente quinze parapluies retournés en ailes, signe de l'abandon de cette communauté dans les mains de l'Éternel.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou, après avoir conté une partie de l'histoire de la résurrection, a relevé que la résurrection du Seigneur est un phénomène tellement extraordinaire que les quatre évangélistes en ont fait le centre de leurs évangiles respectifs. Après avoir salué le courage et la promptitude de Marie Madeleine, la première à se rendre au tombeau, à découvrir le tombeau vide, et à témoigner que Jésus est ressuscité, l'archevêque de Brazzaville a renchéri: «la résurrection du Seigneur rend missionnaire», exhortant ainsi la communauté chrétienne à s'engager davantage à produire des té-

moignages édifiants et encourageants dans leurs milieux de vie respectifs. De même, Mgr Anatole Milandou a interpellé les parents à être regardants et à prendre soin des conditions de vie de leurs enfants, afin de leur garantir un meilleur avenir et leur permettre de mieux



Mgr Anatole Milandou (crosse en main) et l'abbé Jean Paul Diakondou Sina (3^e de gauche à droite, à partir de l'archevêque) posant avec les autres concélébrants

la chorale La Colombe, pour prononcer le mot d'usage, dans lequel il a abordé les grandes étapes ayant jalonné le par-

Samba Mbouma, ont reçu des mains de l'archevêque de Brazzaville des diplômes d'amour et de fidélité, pour leur assiduité dans la chorale depuis la fondation. S'exprimant en dernier vers la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou a remercié la communauté chrétienne de Mougali pour s'être mobilisée à l'accueillir, avant d'exhorter les parents à mieux s'occuper de leurs enfants, à soigner les endroits où ils dorment, afin de former des citoyens dignes, capables de prendre la relève et de garantir à l'Eglise et à la société congolaise un avenir radieux et rassurant, dépourvu des phénomènes actuels de déviances, appelés bébés

Fidèle Samba Mbouma et Edith Karen Nkourissa exhibant leurs diplômes

s'intégrer dans la vie sociale. Dans cet élan, l'archevêque a exhorté les chrétiens à la propreté, car «être chrétien, c'est être propre», a-t-il déclaré. Cet appel à la propreté a débouché sur l'interpellation des chrétiens à créer des paradis dans leurs milieux de vie respectifs.

Cette messe de Pâques animée par la chorale La Colombe, a coïncidé avec la commémoration de son 45^e anniversaire d'existence. Car sa sortie officielle eut lieu, le dimanche 1^{er} avril 1973, à l'époque où le père Didace Malanda était curé. C'est à ce titre que Dieudonné Malanda est revenu à l'ambon, en sa qualité de président de



Les participants à la messe de Pâques

cours de la chorale à l'honneur. Deux vétérans de cette chorale: Edith Karen Nkourissa et Fidèle

Gislain Wilfrid BOUMBA

Conférence épiscopale du Congo

La session pastorale annuelle des évêques a pris fin

Débutée lundi 9 avril, la session pastorale annuelle des évêques du Congo s'est achevée jeudi 12 avril 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Placée sous l'autorité de Mgr Daniel Mizongo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), cette session a connu la participation de tous les évêques du Congo et a été rehaussée de la présence à l'ouverture des travaux de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, accompagné de son secrétaire Mgr Giuseppe Comisso. Plusieurs communications ont été présentées par les différentes Commissions épiscopales. La cérémonie de clôture a eu lieu jeudi 12 avril sous la présidence de Mgr Daniel Mizongo, en présence de tous les évêques, des membres du secrétariat de la CEC et des délégués des commissions. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

NECROLOGIE

Monseigneur Urbain NGASSONGO et le diocèse de Gamboma informent les Evêques du Congo et le Peuple de Dieu du décès de l'Abbé Cyprien MAFUTAMINGI, Prêtre du diocèse de Gamboma en mission pastorale en France dans le diocèse de Beauvais, décès survenu le dimanche 8 avril 2018 à Amiens (France). L'inhumation aura lieu le samedi 14 avril 2018 à Beauvais. Tout en confiant l'âme de l'illustre disparu à la miséricorde divine, veuillez porter le diocèse de Gamboma dans vos humbles prières.

Fait à Brazzaville, le 9 avril 2018

Mgr Urbain NGASSONGO
Evêque de Gamboma

Anniversaire

Il y a 17 ans, Mgr Anatole Milandou prenait possession du siège métropolitain de Brazzaville

Nommé le 1^{er} février 2001 par le Saint-Père Jean-Paul II, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et 5^e archevêque de la capitale prenait possession canonique de son diocèse, deux mois plus tard. Dimanche 1^{er} avril 2018, cela fait 17 ans. Aucune manifestation particulière n'a été prévue. L'archevêque de Brazzaville a célébré cet anniversaire sans l'annoncer, en communion avec la communauté paroissiale de Saint-Esprit de Mougali, le dimanche de Pâques.

La messe de prise de possession canonique, le dimanche 1^{er} avril 2001, fut célébrée, à 9h 30mn, sur la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, qui était inondée de monde. Après les lectures et dans sa prédication, Mgr Anatole Milandou avait ce jour-là, «remercié le Seigneur pour ses grâces en surabondance qu'il ne cesse de déverser dans l'Eglise du Congo, en général, et celle de Brazzaville, en particulier.» Il avait aussi rendu un vibrant hommage à Mgr Barthélemy Batantu, son prédécesseur sur le siège archiepiscopal de Brazzaville, «pour l'encadrement et les sages conseils».

Avant la prière de clôture, six allocutions furent prononcées par quelques personnalités présentes et Mgr Milandou visiblement ému avait vivement interpellé les consciences par cette parole: «J'ai donné ma vie pour servir mon peuple». Joyeux anniversaire Monseigneur!

Alain-Patrick MASSAMBA

Troisième dimanche de Pâques-B-

«Le Seigneur leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Ecritures»

Textes: Ac 3, 13-15. 17-19; Ps 4; 1Jn 2, 1-5a; Lc 24, 35-48

Bien-aimés dans le Christ!

Le dimanche dernier, nous avons médité et réfléchi sur le sens du dimanche, qui est le jour de la Pâques du Seigneur. C'est le jour où tous les chrétiens, à travers le monde, se rassemblent pour revivre cette grande œuvre de Dieu pour les hommes: sa résurrection et sa présence assurée pour la suite des temps. Une présence vivante, active et réelle qui, à travers l'Eucharistie, la célébration de la messe, le Seigneur se rend présent dans l'histoire des hommes uniquement pour continuer l'œuvre commencée pendant son séjour terrestre: les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés... (Mt 11, 5).

Tout cela, Jésus veut le poursuivre, et le poursuivre avec nous, au milieu de nos occupations professionnelles quotidiennes ou ordinaires avec tout ce qu'elles comportent: réussites, joies mais aussi échecs cuisants, inutilité du travail, angoisse par exemple avec la «disparition» de notre ami et frère Médard Samba-Tsinda depuis quelques jours. C'est l'expérience que font les disciples d'Emmaüs. Ce dimanche nous nous arrêtons justement sur le contenu de ces ekkelesiae: tous s'appliquaient fidèlement à écouter l'enseignement des apôtres (Ac 2, 42). L'étude quotidienne de la Parole de Dieu était le fondement même de la vie des premiers chrétiens. N'ayant aucun texte écrit concernant l'enseignement de Jésus, ils s'appliquaient à écouter les apôtres répéter les paroles de Jésus et leur raconter Ses actions. Ces derniers avaient été témoins des miracles accomplis par Lui, avaient assisté à Sa mort et à Sa résurrection, et maintenant ils étaient là pour leur expliquer les connections entre les prophéties de l'Ancien Testament et leur accomplissement dans la vie et l'œuvre de Jésus.

Nous n'avons plus les apôtres parmi nous, mais nous avons les écrits qu'ils nous ont laissés. Le Nouveau Testament est en fait l'enseignement des apôtres à la jeune Eglise des Actes. Si les premiers croyants s'appliquaient à les écouter, nous devrions prendre exemple sur eux et nous astreindre à étudier la Bible de manière quotidienne. C'est ce que Luc nous raconte ce dimanche. Luc nous raconte trois récits d'apparition après la résurrection.

Dans deux de ces récits-celui des disciples d'Emmaüs et celui d'aujourd'hui-Jésus termine la rencontre par une explication des Ecritures afin que les disciples puissent comprendre ce qui se passe. «Alors il leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Ecritures.» C'est ce qui se passe chez les disciples avec la mort et la résurrection du Christ. Ils ont vécu l'expérience mais tout cela n'avait pour eux aucun sens, jusqu'à ce que Jésus leur ouvre l'esprit à l'intelligence des Ecritures. Les disciples d'Emmaüs sont un bel exemple de ce phénomène de non-compréhension. Ils étaient présents à Jérusalem lors du procès, de la condamnation et de la mort de Jésus. Le matin de Pâques, ils ont rencontré les femmes qui avaient trouvé le tombeau vide. Ils savaient que Pierre et Jean étaient allés au tombeau et n'y avaient pas trouvé le corps de Jésus. Malgré cela, ils perdent toute espérance et décident de retourner dans leur village. Sur la route, Jésus se joint à eux mais ils ne savent pas qui il est. Ils lui parlent de ce qui s'est passé à Jérusalem et de leurs espoirs déçus. Ce n'est que lorsque le Seigneur explique les Ecritures et qu'il partage le pain avec eux qu'ils le reconnaissent et qu'ils comprennent le sens des événements.

Le Christ ressuscité invite les croyants que nous sommes à lire les Ecritures pour mieux connaître Dieu et pour mieux comprendre le sens de notre vie. Les Ecritures, nous aident à voir plus en profondeur. Elles s'adressent non seulement à notre intelligence mais aussi à notre cœur. «Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas!», disait Pascal. Là où nous ne voyons qu'une goutte d'eau, le chercheur et le scientifique y découvrent tout un monde de molécules, de bactéries, de vie microscopique. Là où nous ne voyons qu'une réalité journalière, le poète et l'artiste y voient un monde de beauté et de poésie.

Les anciens disaient qu'il n'y a pas de chrétiens sans la méditation de l'Écriture. La Parole de Dieu doit devenir pour nous une nourriture de tous les jours. Nous en avons besoin pour affermir notre foi et retrouver le véritable sens de notre existence. Daniel-Ange, un auteur italien, disait: «La Parole de Dieu doit être goûtée dans le silence, creusée par l'étude, assimilée dans la prière, célébrée dans la liturgie, vivifiée dans la vie fraternelle, annoncée dans la mission... jusqu'à devenir notre langue maternelle.»

La Parole de Dieu peut éclairer l'ensemble de notre existence, avec ses joies, ses peines, ses espérances, ses découragements, ses limites, ses maladies et ses morts tragiques ou annoncées. La Parole de Dieu devient pour ceux qui savent la lire, une parole de sagesse, de consolation, de courage et de fraternité. Elle nous nourrit de dimanche en dimanche, de semaine en semaine et nous apporte la joie, la sérénité et la paix.

Écouter la Parole de Dieu, c'est s'ouvrir à elle de manière à ce qu'elle soit créatrice en nous, c'est entrer dans le grand cycle de la fécondité divine. Déjà le prophète Isaïe disait au sujet de cette Parole: «Comme la pluie et la neige descendent des cieux et n'y remontent pas sans avoir arrosé la terre, l'avoir fécondée et fait germer, pour qu'elle donne la semence au semeur et le pain comestible, de même la parole qui sort de ma bouche ne me revient pas sans résultat, sans avoir fait ce que je voulais et réussi sa mission». (Isaïe 55, 10-11)

La Sainte Écriture est la Parole de Dieu consignée par écrit sous l'inspiration de l'Esprit Saint disaient les Pères conciliaires. L'Église tient pour «sacrés et canoniques» tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament «puisque, rédigés sous l'inspiration de l'Esprit Saint, ils ont Dieu pour auteur». Les hommes choisis par Dieu pour composer ces livres sacrés ont mis par écrit tout ce qui était conforme à son désir et cela seulement (DV 11). En conséquence, Dei Verbum affirme que «les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée dans les Lettres sacrées pour notre salut.»

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Education

Intéresser les élèves à la protection de l'environnement

Le Congo a été choisi avec le Maroc et le Sénégal comme pays pilotes du projet Edu-conservation porté par la Fondation Sabine Plattner African Charities (SPAC). A cet effet, un protocole de partenariat a été signé le 9 avril dernier, à Brazzaville. La partie congolaise a été représentée par Anatole Collinet Makosso et Arlette Soudan Nonault respectivement ministres de l'Enseignement secondaire et de l'Environnement et la Fondation par Claire Duval, sa directrice exécutive.

Le projet vise à sensibiliser des collégiens aux questions environnementales, à travers un ouvrage didactique, élaboré conjointement par des pédagogues congolais, marocains, sénégalais et européens. Ce manuel d'éducation environnementale à l'usage des collégiens comporte neuf thèmes liés à la conservation de l'environnement, de la biodiversité et des écosystèmes sensibles en Afrique et au Congo.

La phase pilote du projet cible, dans un premier temps, la classe de 5^e où, selon le ministre de l'Enseignement primaire, «l'élève bien qu'étant encore au début du premier cycle secondaire a déjà une année d'expérience scolaire au collège. Il est donc, à même de maîtriser la nature après un cycle primaire complet.»

Illustré par des images d'environnement et de biodiversité des trois pays pilotes, l'ouvrage permettra aux élèves de comprendre l'environnement, la biodiversité et l'importance de la sauvegarde des écosystèmes, tout comme de comprendre les méfaits de la pollution, du changement climatique et de l'extinction des espèces dans la société. «Le

projet Edu-Conservation fait de l'éducation des jeunes un levier majeur pour rééquilibrer les impacts de la satisfaction des besoins humains et la nécessaire conservation de l'environnement naturel», a indiqué Claire Duval. Les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza et Sangha sont retenus pour cette phase pilote du projet.



Les participants à la cérémonie de signature

6. 500 cahiers d'activités sont produits pour 6.500 élèves des collèges du Congo, répartis ainsi: Brazzaville (3.300 livres); Pointe-Noire (2.200 livres); Bouenza (5.00 livres); Sangha



Les parties signataires posant avec un échantillon de manuels

(5.00 livres). Quarante enseignants des sciences de la Vie et de la terre (SVT) auront la charge d'animer

ce projet dans différents collèges. Ils seront évalués par dix-neuf inspecteurs chargés des activités pédagogiques des SVT et sept inspecteurs coordonnateurs des collèges d'enseignement

général. Pour Arlette Soudan Nonault, la ministre de l'Environnement qui collabore déjà avec la Fondation SPAC dans la conservation du Parc National d'Odzala-Kokoua, le projet intègre les priorités de la politique environnementale du Congo, puisque «malgré des efforts au plus haut sommet de l'Etat, notre environnement et notre biodiversité souffrent encore de plusieurs maux, à savoir: le développement du phénomène des érosions, le récurrent problème de gestion écologiquement rationnel des déchets, l'insalubrité dans les zones urbaines, la dégradation des forêts liée à l'utilisation des bois de chauffe et du charbon de bois, le braconnage, la pollution de l'air, du sol, de l'eau, les nuisances sonores et bien d'autres.» Bien que les politiques et stratégies fondées sur la gestion durable de l'environnement soient définies, leur mise en œuvre, a-t-elle conclu, est une nécessité de tous les jours et requiert la participation de toutes les parties prenantes à la gestion de l'environnement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Banque mondiale

Une enveloppe supplémentaire pour développer le système statistique du Congo

Le Groupe de la Banque mondiale a octroyé au Congo un crédit additionnel de 25 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), afin de restructurer et de développer le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), mis en œuvre depuis avril 2015.



Djibrilla Issa

Pour Franck M. Adoho, chargé de projet au sein de la Banque mondiale, «le crédit supplémentaire de la BIRD, n'inclut aucun financement de contrepartie gouvernementale, et prendra en charge les coûts associés aux nouvelles activités demandées par le Gouvernement, telles que la construction d'un complexe pour l'INS et le Centre d'application de la statistique et de la planification. Il financera également l'introduction de primes basées sur la performance pour accroître la motivation et la performance du personnel, l'assistance technique pour soutenir le comité de cadrage macroéconomique et l'appui à l'élaboration d'un plan national de développement.»

Le coût initial du projet arrêté à 33 millions de dollars, avait été approuvé par le Groupe de la Banque mondiale le 9 juin 2014 et financé conjointement par l'Association internationale de développement (IDA) à hauteur de 4,8 millions de dollars. Le Gouvernement congolais devant apporter les 28,2 millions restants.

Malgré les contraintes liées au manque de financement de la contrepartie gouvernementale, le projet a permis à l'Institut national de la statistique (INS) de réaliser des activités de base, pour accélérer la collecte de données essentielles, telles que le recensement de la population, le recensement des entreprises, l'enquête sur le budget et la consommation des ménages et la production des indices de prix à la consommation. Par ailleurs, la publication d'annuaires statistiques dans le cadre du projet a permis de mettre un terme à plusieurs années de déficit de coordination entre les unités statistiques des ministères sectoriels et l'INS, et de favoriser leur collaboration.

«La Banque mondiale reste déterminée à aider la République du Congo à développer un système statistique national pérenne pour collecter, produire et diffuser des statistiques fiables, indispensables à l'élaboration de ses politiques de développement et à la prise de décision», a souligné Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale en République du Congo.

La date de clôture du PSTAT préalablement prévue à la date du 30 juin 2019, a été prorogée au 30 avril 2021.

Viclaire MALONGA

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE (face Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza)
Centre-ville Brazzaville B.P.: 13861
Tél.: 05.558.52.96 - 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

MIKHAEL'S HOTEL & RESIDENCE

Société Anonyme/Capital social: 70.000.000 francs CFA
Siège social: 47, Avenue Charles Foucault, Centre-ville
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CGI BZV/16 B 6810 - République du Congo

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes des actes reçus en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, il a été réalisé, à compter du 19 avril 2017, une fusion-absorption de la Société à Responsabilité Limitée dénommée: MIKHAEL'S HOTEL par la Société Anonyme dénommée: MIKHAEL'S HOTEL & RESIDENCE.

Par la fusion-absorption, il a été effectué, à compter du 19 avril 2017, une augmentation de capital de la Société absorbante, passant de 50.000.000 de

francs CFA à 70.000.000 de francs CFA.

Toutes les pièces justificatives ayant été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le Greffier en chef a procédé à la modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier à la date du 30 janvier 2018, sous le numéro CG/BZV/16 B 6810 et sous le numéro 18 DA 53.

Pour Insertion,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire.

Lutte contre le braconnage

De présumés trafiquants d'ivoire arrêtés à Oyo

Grâce à l'appui et aux informations fournies par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), les agents de la direction départementale des Eaux-et-forêts de la Cuvette et les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté lundi 9 avril 2018, trois personnes présumées trafiquants d'ivoire à Oyo, avec huit défenses d'éléphants.

Les prévenus, Dunel Germain Okele Doko, Droxy Koumou et Guyvenchy Paya, seraient membres d'un vaste réseau de trafiquants d'ivoire bien implanté entre les départements de la Cuvette et de la Sangha. Dans ce réseau chacun d'eux a un rôle bien défini. On y trouve des chasseurs d'éléphants, des porteurs d'ivoire, des démarcheurs, etc. Les trois indécents sont tous de nationalité congolaise. Interpellés à Oyo, ils ont avoué ramener les pointes d'ivoire de Mossaka, en utilisant des pirogues sur le fleuve Congo et la rivière Alima comme moyens de transport. Pour échapper à la vigilance des éco-gardes, ils dissimulent les



Les trois présumées trafiquants et leur butin

pointes d'ivoire dans des sacs de fougou. Ils ont tous reconnu les faits qui leur sont reprochés: détention et circulation illégales des trophées d'une espèce animale intégralement protégée représentant huit pointes d'ivoire, soit l'équivalent de quatre éléphants abattus. Ils sont également poursuivis pour présomption d'abattage de ladite espèce.

Les trois prévenus encourent des lourdes peines. A noter que l'éléphant est menacé d'extinction dans de nombreux endroits en République du Congo. Il est sans cesse braconné pour ses défenses. Dans le département de la Sangha, plusieurs trafiquants de la faune sont régulièrement interpellés, jugés et condamnés. A propos d'ailleurs, deux au-

diences sont prévues le 19 avril 2018, au Tribunal de Grande Instance de Ouesso, au cours desquelles sept présumés trafiquants d'ivoires seront entendus.

Malgré la chute du braconnage d'éléphants observée en Afrique en 2016, leur population continue de diminuer en raison des conflits et des activités humaines, souligne un rapport de la Convention (CITES), qui déplore en revanche que le massacre d'éléphants reste très élevé en Afrique centrale. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) citée dans le rapport, la population des éléphants d'Afrique s'est réduite de 111.000 au cours des dix dernières années.

V.M.

Coopération

Signature d'un protocole d'assistance mutuelle ASECNA-Sécurité civile du Congo

La représentation de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) auprès de la République du Congo et la Direction générale de la sécurité civile du Congo, structure relevant du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, ont procédé à la signature d'un protocole d'assistance mutuelle. La cérémonie solennelle de signature a eu lieu mardi 10 avril 2018, au siège de la représentation de l'ASECNA, à Brazzaville. Le document a été paraphé par Joachim Tchissambou M'Boundou, représentant de l'ASECNA, et le général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général de la Sécurité civile du Congo.

L'accord d'assistance mutuelle entre les deux structures, dont certaines activités recoupent un même champ d'action, a pour objectif de donner une base juridique à des actions de coopération et d'entraide mutuelle qui se réalisent déjà dans le domaine du secours et de la lutte contre l'incendie.

Chacune des deux administrations a déjà ses missions et ses espaces de compétence. L'ASECNA assure la direction des opérations de secours à l'intérieur de la zone d'aérodrome, dans l'enceinte clôturée de l'aéroport, jusqu'à l'arrivée de la sécurité civile.

Cependant, la protection civile, quant à elle, assure la direction des opérations de secours sur l'ensemble du territoire congolais. C'est à ce titre que le cadre légal signé permet de mutualiser les compétences et les moyens de définir les procédures, dans certaines opérations où l'un des par-

tiens d'assistance mutuelle portant sur trois domaines: la lutte contre l'incendie, sauvetage et assistance



Vue de l'assistance

à victime; la coordination des opérations de secours; formation et simulation. A la signature de ce cadre légal, Joachim Tchissambou M'Boundou a rassuré que son organisation possède les moyens humains et matériels pour assurer la mission de sauvetage des vies humaines. «L'ASECNA dispose du personnel qualifié et des véhicules incendies de la dernière génération à

à coup sûr, d'orienter nos actions vers une assistance partagée et bénéfique pour la population congolaise. Ce protocole, non seulement définit tous les contours de cette coopération en matière d'intervention contre les sinistres, mais il constitue aussi un cadre légal de partage d'expérience entre les intervenants de nos structures et le gage d'une meilleure organisation des



Les deux responsables signant le protocole d'assistance mutuelle



Les officiels à la fin de la cérémonie



Photo de famille des sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers devant leurs camions d'intervention

tenaires peut avoir besoin de l'autre. Ce protocole est un engagement qui ouvre une nouvelle ère de coopération entre l'ASECNA et la Direction générale de la sécurité civile du Congo, au profit des populations. L'accord définit les condi-

Brazzaville, à Pointe-Noire et à Ollombo. Le travail de partenariat mené par nos deux structures, en lien avec les différents acteurs, a permis la conclusion d'un accord qui sera à la hauteur de nos attentes. La signature de ce document, ce jour, nous permettra,

interventions sur les incendies survenant sur le territoire congolais, en général et sur les villes du Congo où l'ASECNA est installée, en particulier. Avec cette signature, le Congo sera le troisième pays après le Burkina-Faso et le Togo, sur les dix-huit (18) Etats membres

à victime. «Notre accord va permettre aux services compétents de l'ASECNA, en cas de besoin, de venir en renfort aux services de la sécurité civile et, inversement, aux services de la sécurité civile d'intervenir dans les zones de responsabilité de l'ASECNA. Avec, du reste, le recours à notre dispositif sanitaire à travers nos ambulances médicalisées, pour le transport d'éventuelles victimes vers les centres hospitaliers dans le cadre du secours. Par ma voix, les personnels de la Direction générale civile du Congo saluent hautement l'esprit de solidarité, le dévouement et le professionnalisme des sapeurs-pompiers de l'ASECNA en service au Congo et leur témoignent leur admiration. La nouveauté aujourd'hui est que, ces interventions communes diverses aux résultats appréciables vont maintenant s'inscrire dans un cadre pour ainsi dire juridico-opérationnel clairement défini, au travers des

mécanismes d'alerte, des procédures d'interventions, avec désignation précise des acteurs et des responsabilités respectives.»

A noter que la mutualisation des efforts et moyens mis en œuvre entre la sécurité civile du Congo et l'ASECNA ne date pas de maintenant. Depuis le 12 décembre 1959, date de la création de l'ASECNA, ainsi que l'installation des services de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs dans les aéroports dont elle a la charge, l'ASECNA a apporté en plusieurs circonstances son concours à la sécurité civile du Congo.

engagement de collaboration et de coopération par une mutualisation des moyens humains et matériels respectifs pour lutter contre l'incendie, assurer le sauvetage et l'assistance

Exposition de peinture aux Ateliers Sahn (Brazzaville)

Punch Mak présente «Source de lumière», épisode 1

De nationalité congolaise, Punch Mak a été présenté à un public relativement jeune, vendredi 30 mars 2018, par Bill Kouélany, artiste plasticienne, directrice du centre d'art contemporain Les Ateliers Sahn dont le siège est situé au quartier la Glacière, à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Dans cette course vers l'émergence culturelle, cette présentation, la première du genre, a été faite sur le thème: «Source de lumière», épisode 1; suivie d'une exposition monographique des œuvres de l'artiste. C'était en présence de M. Alexandre Becher, directeur de PEFACO Hôtel Maya-Maya, l'un des partenaires des Ateliers Sahn.



Punch Mak



Un tableau de l'artiste

talent a été déniché, à travers son tableau intitulé: «Sublime 1». Sur ce sujet, on peut aisément contempler une femme qui s'abandonne à la lumière, les yeux fermés, plongée dans une profonde méditation, sans doute sur la condition féminine. Plusieurs artistes ont répondu à l'invitation de Punch Mak, parmi lesquels Alegria et Karel qui ont fait une démonstration sur deux tableaux en toile blanche. M. Alexandre Becher, abordé à la fin de l'exposition, n'a pas caché ses impressions. «Je suis très impressionné par le talent de ce jeune Congolais. Parain des Ateliers Sahn depuis deux ans, j'admire la volonté de Mme Bill Kouélany, directrice de ces ateliers, qui, avec peu de moyens, arrive à réaliser des actions soutenables. Je suis très attaché à tous ces artistes pour le travail exceptionnel qu'ils font avec beaucoup d'humilité. Ces artistes sont rares et c'est ce qui me fascine», a-t-il fait savoir. C'est donc une tournée internationale que Punch Mak entend entreprendre. Il l'a amorcée à l'IFC (Institut français du Congo) du 11 au 30 janvier 2018. Actuellement, il est en pourparlers avec quatre

pays où il ambitionne se produire. Artiste-plasticien congolais, Punch Mak est né à Brazzaville en 1989. En 2005, il s'inscrit à l'Académie des beaux-arts de Brazzaville. Passionné de dessin, il rencontre, en 2008, Gastineau Massamba Mbongo, peintre congolais, qui deviendra son maître. Son style prend forme après sa rencontre en Afrique du Sud en 2009 avec Blaise Okito, originaire de la RDC (République Démocratique du Congo). A Cape Town, l'année suivante, il fréquente l'atelier de peinture ougandais de Mussoko Lulle. De retour au Congo-Brazzaville en 2013, il expose pour la première fois ses œuvres à Pointe-Noire, à la galerie Alpha Cadre. Plus tard, il fait une nouvelle rencontre qui va fortement influencer son travail, en l'orientant vers les installations: il s'agit de la rencontre avec Bill Kouélany. Punch Mak a participé aux 4^e et 5^e éditions de la RIAC (Rencontre internationale de l'art contemporain) organisées à Pointe-Noire, en arts plastiques et design. Une ascension culturelle qui mérite encouragements et espoir.

Victor GUEMBELA

Studio de l'éducation musicale du Centre culturel russe

Le premier show des apprenants

Sous la direction artistique du virtuose Freddy Mabanza, douze enfants du Studio de l'éducation musicale du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville ont livré leur premier concert, dimanche 7 avril 2017. C'était en présence de leurs parents et du directeur du CCR, Sergey Belyaev.



Freddy Mabanza entouré de ses élèves

Agés de cinq à douze ans, ces musiciens en herbe ont fait la restitution des notions musicales apprises 45 minutes par semaine, pendant trois mois pour certains, et six pour d'autres. Plus précisément, ces vedettes musicales d'un jour ont fait parade de leur ingéniosité dans le maniement du piano et de la guitare, mais aussi dans le chant.

«For Elise» et «Sonatine» de Beethoven, «Melodie» de Schuman, «Malaïka», «Imagine» de John Lennon, «Au clair de la lune», «Petite valse» sont entre autres morceaux qu'Otya, Ioana, Ekinda, Juana, Alicia, Isèle, En'zo, Anne Lyse, Yoa, Samina, etc. ont exécuté, pendant un peu plus d'une heure. Sous les applaudissements du public.

Les membres du Club de langue russe et le quatuor d'artistes confirmés (pianiste, drummer, saxophoniste, guitariste), sous la houlette de Freddy Mabanza, ont également apporté leur grain de sel dans la réussite de ce show. En interprétant, avec brio, quelques morceaux russes.



Des spectateurs admiratifs du spectacle s'offrant à leurs yeux

V.C.Y.

**Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
INVENTAIRE PHYSIQUE ET COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES
ET NON INDUSTRIELLES ET LA PRESENTATION D'UNE SITUATION BILANCIELLE
AUDITEE ET CORRIGEE DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE)
AU 31 DECEMBRE 2017

No de Prêt/Crédit/Don : IDA 47010 / IDA 55410 / BIRD 84450

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PEEDU-21-CS-SFQC

Le Gouvernement du Congo a reçu un financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles et la présentation d'une situation bilancielle audité et corrigée de la Société Nationale d'électricité (SNE) au 31 décembre 2017

Les services de consultant («Services») comprennent trois volets principaux liés entre eux :

- La réalisation d'un inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles de la SNE au 31 décembre 2017;
- L'évaluation du patrimoine et mise à jour du fichier des immobilisations de la SNE;
- La présentation d'une situation bilancielle audité et corrigée de la SNE au 31 décembre 2017.

L'Unité de Coordination du projet eau électricité et développement urbain (UC-PEEDU) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les

services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont la fourniture des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services en objet - Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues dans le domaine de la production le transport la distribution et la commercialisation d'électricité d'envergure similaire.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» Directives de 2011, actualisées en 2014 («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo
Tél : +[242]055568787.

Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr
Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne, par courrier sous pli fermé en 4 exemplaires ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 04 mai 2018 à 14 heures (heure de Brazzaville).

Projet Eau Electricité et Développement Urbain Maurice BOUESSO, Coordonnateur du PEEDU
2ème étage du ministère de l'équipement et de l'entretien routier
Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787.
Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
 CELLULE D'EXECUTION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES
 INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE
 FORET-BOIS (PACIGOF)



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° F003/2018/UCP-PACIGOF

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois «(PACIGOF. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation sur site des équipements informatiques et mobiliers de bureau au profit des pépinières, CGA du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises, du Secteur Informel et de l'Artisanat.

2. L'Unité de Coordination du Projet sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements sus cités constitués en deux lots comprenant:

• Lot 1: Equipement informatiques et

consommables;

• Lot 2: Mobiliers de bureau et accessoires.

Les candidats pourront soumissionner pour l'un des deux lots ou alors tous les lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.

Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le 14 Mai 2018 à 14 heures précises (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 14 Mai 2018 à 14 heures 30 minutes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du Projet PACIGOF
 05 et 06 Rue LOCKO Isaac,
 Tél: (00242) 06 931 00 10,
 E-mail: pacigofcongo@gmail.com,
 Brazzaville – CONGO.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Un Million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le 12 Avril 2018

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°01/2018/BCHPF.PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE RÉQUISITION	RÉFÉRENCE CADASTRALE	QUARTIERS	ARR./DPT	REQUÉRANTS
01	27.490 du 11/12/2017	Plle(s) 01,02,03,06,07,08 Bloc 36 Section BXA Superficie 3000,00m²	Côte Matève	Arr.6	L'ordre des pêcheurs
02	27.232 du 08/09/2017	Plle(s) 10 Bloc 185 Section BM2 Superficie 400,00m²	Ngoyo (famille Tchinvassa)	Arr.6	M ^r BIHEMI Jordache Hartmann et M ^{me} BIHEMI née AOUINI Nadia
03	27.083 du 21/07/2017	Plle(s) 11 Bloc 31 Section M2 Superficie 352,32m²	Tchimbamba	Arr.1	M ^r MEYO NOUBI Narcisse Hervé
04	27.443 du 16/11/2017	Plle(s) 03 et 05 Bloc 125 Section CD Superficie 1000,00m²	Nanga-Mpili (famille Tchiyobo)	Arr.6	M ^r MANANGA Louis
05	27.531 du 05/01/2018	02,03,04,05,06,07,09,11, 13 Bloc 24 Section / Superficie 4500,00m²	Mongo-Loubou Tchimboloko	SP de LOANGO	M ^r LOKOJA Henri le Casse
06	27.532 du 05/01/2018	Plle(s) 01,02,03,04,05 Bloc 32 Section/Superficie 2500,00m²	Mongo-Loubou Tchimboloko	SP de LOANGO	M ^r LOKOJA Henri le Casse
07	24.660 du 10/02/2015	Plle(s) 04 et 06 Bloc 18 Section AF Superficie 1000,00m²	Siafoumou	Arr.5	M ^r MOUANDZIBI Paul
08	27.451 du 21/11/2017	Plle(s) 02 et 03 Bloc 180 Section BL Superficie 770,55m²	Côte Matève (Péage)	Arr.6	M ^{me} BATOUALA Sophie
09	27.470 du 04/12/2017	Plle(s) 01,02,03,08,10 Bloc 97 Section BX Superficie 2500,00m²	Djeno	Arr.6	M ^{me} MEKOBE POATY Michelle Rahissa
10	27.087 du 25/07/2017	Plle(s) 07 Bloc 113 Section BM3 Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	M ^{me} THOMAS née PAKOU Blandine
11	24.435 du 16/12/2014	Plle(s) 09 Bloc 183 Section L Superficie 400,00m²	La base	Arr.1	M ^r DOUNIAMA OKANA
12	24.434 du 16/12/2014	Plle(s) 09 Bloc 163 bis Section L Superficie 400,00m²	La base	Arr.1	M ^r DOUNIAMA OKANA
13	26.742 du 10/02/2017	Plle(s) 09 Bloc 314 Section BM5 Superficie 400,03m²	Ngoyo (famille Tchinvassa)	Arr.6	ELENGA OBEMBO Rayan Arnaud Georges Lucien et ELENGA OBEMBO Zeph Omer Dylan
14	27.219 du 07/09/2017	Plle(s) 02 Bloc 31 Section BM Superficie 500,00m²	Ngoyo (famille Tchinvassa)	Arr.6	M ^{me} BOUKOUANGOLI Remi Nuptia
15	27.453 du 22/11/2017	Plle(s) 11 et 12 Bloc 47 bis Section BP Superficie 800,00m²	Mpita	Arr.1	M ^{me} ENGOUIDI Louis Marie
16	27.422 du 06/11/2017	Plle(s) 03 bis Bloc 53 Section BL Superficie 375,00m²	Ngoyo	Arr.6	M ^r NLEMVO SITA Delphe Espoir
17	23.841 du 19/06/2014	Plle(s) 11 Bloc 31 Section BNB Superficie 400,00m²	Ngoyo (famille Tchissetchi)	Arr.6	M ^{me} FREDARD MABIKA Annelle Deborah Michelle
18	27.288 du 03/10/2017	Plle(s) 01,03,05 et 07 Bloc 83 bis Section BY Superficie 1813,56m²	Côte-Matève	Arr.6	KOUZOLANA SIBA Alain
19	25.482 du 07/10/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 20 Section/Superficie 5000,00m²	Village Mbinga (Liambou)	SP de LOANGO	Mr LIU YANG
20	25.368 du 13/08/2015	Plle(s) 01 et 02 Bloc 53 bis Section BN Superficie 1000,00m²	Mayinga	Arr.6	Mr KOUEZO Jean de Dieu
21	24.201 du 08/10/2014	Plle(s) 05 Bloc 276 Section BN Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr ABAMBILA Bertrand
22	27.294 du 04/10/2017	Plle(s) 01 et 03 Bloc 01 Section BX Superficie 700,00m²	Mbondzi (Ngoyo)	Arr.6	Mr ZHONGYU LIU
23	26.577 du 16/11/2016	Plle(s) 01 à 10 Bloc 68 terrain rural Superficie 5000,00m²	Makola (famille Loukola)	SP de HINDA	M ^{me} MENDES Aurélie
24	19.264 du 21/09/2010	Plle(s) 03 Bloc 131 Section BM Superficie 400,00m²	Ngoyo (Centrale SNE)	Arr.3	M ^r EBEH Deschagrains
25	27.430 du 10/11/2017	Plle(s) 05 Bloc 202 Section BL Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	M ^{lle} MPASSI OUMBA Christelle
26	26.821 du 21/03/2017	Plle(s) /Bloc / Terrain rural Superficie 2400,00m²	Tchiamba-Nzassi	Tchiamba-Nzassi	M ^{me} BAGNIAKANA Célestine en enfants
27	27.064 du 12/07/2017	Plle(s) 05 et 06 Bloc 54 Section BNB Superficie 800,00m²	Tchimbambouka	Arr.6	M ^{lle} DECKOUS Dassy Cylia Evda
28	27.230 du 08/09/2017	Plle(s) 06 Bloc 35 Section M2 Superficie 850,00m²	Tchimbamba	Arr.1	M ^r MONDZALI Laurent
29	27.229 du 08/09/2017	Plle(s) 05 Bloc 34 Section M2 Superficie 528,00m²	Tchimbamba	Arr.1	M ^r MONDZALI Laurent
30	27.228 du 08/09/2017	Plle(s) 05 Bloc 73 Section BS Superficie 531,00m²	Tchimbamba (F-Mandou)	Arr.1	M ^{lle} MONDZALI MOUKAMOU Laurencia Stella

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 09 Février 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,
 Jean Gaëtan TCHIBINDA

Football européen

L'intolérable toléré en Catalogne



Immense exploit de la Roma qui renverse et élimine Barcelone

L'AS Roma d'Italie vient de créer la sensation dans le football européen. Elle a démolit et éliminé en quarts de finale le FC Barcelone, l'un des grands favoris de la Ligue des champions au terme d'une soirée incroyable, mardi 10 avril, à laquelle personne n'avait songé.

Battu 4-1, à l'aller, elle a accompli un immense exploit en piétinant son adversaire par 3-0. Inimaginable. Insensé. Les amoureux du football sont surpris par la cuisante défaite des Catalans. Car qui aurait pu avant le match retour parier le moindre franc CFA sur les chances du club italien de triompher du Barça avec ses vedettes confirmées, comme Lionel Messi, Suarez, etc.? Mais, l'AS Roma a été finale-

ment supérieure sur toute la ligne. Elle a été magnifique de bout en bout. Ce match l'a vu faire ce qu'elle devait faire. Une symphonie collective proche de la perfection. Barcelone a été impuissant et muet, à l'image de son stratège argentin Lionel Messi. Finalement, l'intolérable a été toléré à Barcelone en responsabilisant toute l'équipe, y compris l'entraîneur.

Liverpool, quant à lui, s'est refusé à faire des détails face à Manchester City qu'il a battu une fois de plus comme à l'aller (3-0 et 2-1). Bayern de Munich s'est qualifié aussi sans trembler.

Real se qualifie sur fond de polémique!

Par contre, entre Real Madrid et Juventus de Turin, mercredi

11 avril, on a failli également assister à un autre retournement de situation. Des yeux étaient en train de sortir des orbites quand Juventus de Turin a refait en une heure son retard du match aller (défaite 3-0 à domicile). Il a fallu un penalty polémique transformé en but par Cristiano Ronaldo pour voir le champion d'Europe en titre sauver son ticket des demi-finales, alors qu'on se dirigeait vers la prolongation. C'est en cela que le football n'est pas un sport comme un autre. Car lorsqu'on joue avec les pieds, la tête et le cœur on accède parfois à une dimension surréaliste. Qu'il est beau le football!

Jean ZENGABIO

Karaté à Pointe-Noire

Les champions des sous-ligues connus

La ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Pointe-Noire, a bouclé la série des championnats des sous-ligues, dimanche 1er avril 2018, à l'esplanade de l'église Saint Jean Bosco.

Cinq sous ligues étaient en lice. Et, suivant le règlement intérieur de la compétition, les deux premiers clubs de chaque sous-ligue, ainsi que les deux premiers compétiteurs de chaque catégorie sont qualifiés pour prendre part à la phase finale du championnat départemental de karaté prévu pour les 26 et 29 avril prochains. Les clubs qualifiés sont: Sous-ligue n° 1 Lumumba: AS Cheminot et Fuji Yama. Sous ligue n° 2 Mvoumvou: Congo Job karate et ATC. Sous-ligue n° 3 Tié-tié: Jaguar et Bushido. Sous ligue n° 4 Loandjili: Congo-mad et Sermon Bayard. Sous ligue n° 5 de Ngoyo: Japon et Washidé

A noter: ces différents championnats étaient supervisés par la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires qu'incarne Michel Malalou, son président. Au chapitre des sanctions, il



Une vue d'un combat

faut signaler que suivant la décision N°012-2018/ Lide-kaama-P/N/Bed/P, signée le 24 mars 2018, par le président de la ligue, maître Mathurin Bissombolo, du club Dojo du Centre, est exclu de prendre part à toutes les activités de karaté organisées par la ligue, aussi bien à Pointe-Noire qu'au

Kouilou, pour faute grave. (Art 45 B du règlement intérieur des ligues). Il perd aussi tous les titres délivrés par ladite ligue. (Art 46.2 du règlement intérieur des ligues).

Equateur Denis NGUIMBI

UNIFFAC

Le Congo éliminé!

Pas de finale pour les moins de 17 ans du Congo battus par le Cameroun, pays hôte, en demi-finales du tournoi d'Afrique centrale de football. Maigre consolation : la troisième place remportée aux dépens du Tchad (2-0)

Championnat de Ligue 1

Rien de nouveau sous le firmament

La phase aller du championnat national de Ligue 1 s'étire. On en est à la quatorzième et avant-dernière journée. Mais le coude à coude persiste pour l'attribution du titre officiel de champion de la mi-saison. On prédit une lutte au couteau par adversaires interposés entre Diables-Noirs (31 points), AC Léopards (29) et AS Otohô (28). Les devins pourraient être embarrassés. Des prétendants à la demi-couronne, deux sont descendus sur la pelouse mercredi 11 avril, AC Léopards de Dolisie à Pointe-Noire et AS Otohô au Stade Marien Nguabi d'Owando. Ils ont glané des victoires sans bavure aux dépens respectivement de V.Club Mokanda (2-0) et de Nico-Nicoyé (3-0). Suffisant, pour mettre le feu aux fesses au troisième prétendant, Diables-Noirs.

L'Etoile du Congo était également en fête, mais au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Elle a taillé des croupières à JSP. Au cœur de cette rencontre fertile en buts, un garçon qui s'est bien amusé: Roland Okouri. Ce même-là est très dangereux. Il voulait tout. On l'a senti dès le coup d'envoi de la partie donné par l'arbitre Messi Nkounkou. Et il



La Mancha a aligné une autre victoire

a accaparé l'arène, donnant le tournis aux défenseurs de JSP, qu'il a ensuite apprivoisés. Pour parachever son œuvre par un triplé à lui tout seul, sans qu'on y trouve à redire. En même temps, "Kofi", l'animateur inconditionnel des Stelliens, bondissant de son siège, explosait de joie à chaque but et redonnait encore plus de la voix: 3-0, en faveur d'Etoile du Congo.

Avant cette rencontre, Patronage Sainte-Anne et La Mancha avaient ouvert le bal. De leur confrontation on retiendra la parfaite maîtrise de son répertoire technique et tactique par La Mancha de Pointe-Noire. Sa technique est presque parfaite. Elle souffrirait,

de temps à autre, que d'ajouts superflus qui la stérilisent et l'éloignent parfois de l'essentiel, le but. C'est ce que les humoristes appellent mettre trop de peinture sur sa prestation. Pour prouver qu'elle n'est pas par hasard "Africain", La Mancha a néanmoins mis des fourmis dans les jambes de Patronage Sainte-Anne qu'elle a épinglé au terme de la partie. A l'origine des malheurs des enfants de Sainte-Anne, Guy Mbenza et Milandou auteurs chacun d'un but. Score final: 2-0.

Autres résultats: CARA-FC Kondzo (1-1), Diables-Noirs-AS Cheminots (1-0)

G.-S.M.

OFIS IS S **INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE**

IT & SERVICES

Quantités limitées

DELL E514dw



OFFRE SPÉCIALE



- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

192 000^{FCFA}

130 000^{FCFA}

Réf.19020405

DELL B5465dnf



- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression : 70 ppm

738 000^{FCFA}

290 000^{FCFA}

Réf.19020406

DELL 2150cn



- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

415 000^{FCFA}

300 000^{FCFA}

Réf.19020348

DELL B2360dn



- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

313 500^{FCFA}

100 000^{FCFA}

Réf.19020150

DELL B1260



- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

173 500^{FCFA}

100 000^{FCFA}

Réf.19020267

Une marque **OFIS** www.ofis-ois.com (+242) 06 600 0000 info@ofis-ois.com



Banque des Etats de l'Afrique
Centrale
Secrétariat Général



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Cellule en Charge du Suivi de la Préparation
et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERS DE LA CEMAC
Unité de Gestion du Projet
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale: 1917 - Yaoundé - République du Cameroun.
Tél.: (237) 22 23 40 30/60 Fax: (237) 22 23 33 29

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368
PPA IDA n°: V1650
Titre de services: Services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage du projet d'automatisation du contrôle interne de la BEAC.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°001/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage du projet d'automatisation du contrôle interne de la BEAC.

2. Mission de consultants: Dans le cadre de la modernisation des outils de prévention des risques et de contrôle au sein de la BEAC, il est prévu l'implémentation du logiciel GRC (Gouvernance/Risque/Conformité) pour contribuer au «renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance de l'institution». A cet égard, les responsables du Processus de Management des Risques ont fait figurer en bonne place dans la couverture fonctionnelle de la solution informatique à mettre en place le «Contrôle Permanent - lot 1» et «l'Audit interne - lot 3» en complément des lots 1 et 4 concernant respectivement les «Risques opérationnels, Modélisation des Processus, Reporting» et le «Plan de Continuité d'Activités». Le principal enjeu de ce projet d'implémentation est l'optimisation de l'efficacité du fonctionnement du dispositif de gestion des risques, du contrôle permanent et de l'audit interne. Pour la réalisation de cet important projet, la BEAC sera assistée de bout en bout (lancement - cadrage - analyse et réalisation - recette - conduite du changement du projet de réforme du contrôle interne). Par conséquent, le consultant chargé de l'assistance

à la maîtrise d'ouvrage aura pour mission:
-accompagner la BEAC à la rédaction du cahier des charges, des spécifications fonctionnelles et techniques et tout autre document lié à la réalisation du projet;
-assister la BEAC dans le processus de choix de la future solution, notamment (i) le lancement des appels d'offres, (ii) l'évaluation des offres et (iii) la sélection du fournisseur;
-définir le référentiel de contrôle interne (caractéristiques et typologies de contrôles);
-se charger de la validation des étapes clés de développement et de mise en oeuvre;
-assister la BEAC à la préparation des tests fonctionnels;
-assister la BEAC à suivre et valider les résultats des travaux du fournisseur;
-opérer en permanence un transfert de compétences en faveur des membres du Groupe projet.
La durée de la mission est estimée à environ dix-huit (18) mois, dont huit (08) mois pour la phase des études et dix (10) mois pour la phase de réalisation. La date prévue pour le démarrage est le mois de mai 2018.
Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.
3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informa-

tions démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les principaux critères de sélection sont : (i) l'expérience professionnelle d'au moins 10 années dans le domaine de la mise en place de systèmes d'information dans les institutions financières en général et dans les banques centrales en particulier et (ii) avoir une bonne compréhension des enjeux et des spécificités du métier d'auditeur interne et/ou de contrôleur interne selon les standards internationaux. Les experts clés ne seront pas évalués lors de la présélection.
5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont retenus.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement)» Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le «Règlement». De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 09 heures à 14 heures (heure locale).
6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 avril 2018 à 14 heures (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917,
Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 22 234 030/60, Fax: (+237) 22 23 33 29
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la
Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la
Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email: adoum@beac.int

Yaoundé, le 09 avril 2018

**Le Coordonnateur de la Cellule,
ADOUM MAHAMAT SARWAL**



Banque des Etats de l'Afrique
Centrale
Secrétariat Général



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Cellule en Charge du Suivi de la Préparation
et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERS DE LA CEMAC
Unité de Gestion du Projet
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale: 1917 - Yaoundé - République du Cameroun.
Tél.: (237) 22 23 40 30/60 Fax: (237) 22 23 33 29

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368
PPA IDA n°: V1650
Titre de services: Services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage du projet d'automatisation du contrôle interne de la BEAC.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°002/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour une assistance à la mise aux normes IFRS du système comptable de la BEAC.

2. Mission de consultants:
Le cadre comptable de la BEAC est défini par le Règlement CEMAC 05/03/CEMAC/UMAC du 14 mai 2003 qui fait référence à des référentiels comptables différents (normes IAS/IFRS; Système comptable OHADA; Règles comptables du FMI pour la comptabilisation des opérations relatives aux Droits de Tirages Spéciaux (DTS); Dispositions du système Européen de Banques Centrales (SEBC); et Règles spécifiques à la BEAC). Afin de permettre à la BEAC de disposer d'un référentiel comptable unique, cohérent, fiable et comparable, les Organes de décision ont décidé d'une transition vers les normes comptables internationales (IFRS). Lors de la première évaluation, les principales normes IFRS applicables à la Banque ont été identifiées et différents écarts normatifs ont été mis en évidence. L'objectif de la présente mission est d'assister la BEAC dans la mise aux normes IFRS de son système d'information comptable et la publication de ses premiers états financiers conformes à ce nouveau référentiel. La mission du consultant consiste donc à :
-Faire la revue intégrale de l'étude d'impact et des normes déjà identifiées et proposer des

orientations/recommandations;
-Faire l'examen de l'ensemble des opérations avec les tiers (Trésors nationaux, établissements de crédit, FMI...) et la détermination du traitement comptable approprié;
-Procéder à l'évaluation et la décomposition des immeubles et des terrains de la BEAC avec l'appui de cabinet d'expertise immobilières;
-Effectuer la modification des règles de gestion et des principes comptables actuels et mettre en place de nouveaux modèles d'états financiers;
-Rédiger un nouveau règlement CEMAC en remplacement de l'actuel;
-Assister la BEAC à présenter les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 selon les normes IFRS et la préparation des états financiers publiables de l'exercice 2018.
La durée de la mission est estimée à environ douze (12) mois et la date prévue pour le démarrage est le mois de mai 2018.
Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.
3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats ana-

logues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le principal critère de sélection est l'expérience professionnelle d'au moins 10 années en tant que firme d'expertise comptable et de conseil ayant une expérience avérée dans l'accompagnement à la transition vers les IFRS d'entités similaires à la BEAC. La connaissance de la langue (le Français) et du cadre institutionnel de la CEMAC constitue un plus. Les experts clés ne seront pas évalués lors de la présélection.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement (le Règlement)» Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont retenus. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le «Règlement». De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heure locale).
6. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 30 avril 2018 à 14 heures (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917,
Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 22 234 030/60, Fax: (+237) 22 23 33 29
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la
Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la
Mise en oeuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email: adoum@beac.int

Yaoundé, le 09 avril 2018

**Le Coordonnateur de la Cellule,
ADOUM MAHAMAT SARWAL**



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056